MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 100 (2000), p. 193-242

Philippe Collombert, Laurent Coulon

Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	
9782724711288	*Karnak-Nord XI*	Colin Hope
9782724711622	*BIFAO 126*	
9782724711059	*Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines*	Chloé Ragazzoli

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Les dieux contre la mer

Le début du « papyrus d'Astarté » (pBN 202) [1]

Philippe COLLOMBERT, Laurent COULON

Le papyrus Amherst IX, plus connu sous l'appellation « papyrus d'Astarté [2] », est le seul manuscrit connu d'un conte mythologique qui narre le combat que se livrèrent les dieux de l'Égypte et la mer. C'est A.H. Gardiner qui, malgré l'état extrêmement fragmentaire du texte, avait pu déterminer le sujet de l'œuvre [3] – dont Astarté n'est que l'un des personnages principaux – en reconstituant, avec l'aide d'H. Ibscher, la portion inférieure de la première et de la deuxième page d'un ensemble qui devait en compter à l'origine au moins vingt ; des pages suivantes ne sont malheureusement conservées que quelques lambeaux portant, au mieux, les dernières lignes.

À ce déplorable naufrage d'un papyrus de toute magnificence, pour reprendre les mots du savant anglais, il est possible aujourd'hui de remédier quelque peu. Nous avons en effet pu découvrir qu'un large fragment de papyrus, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris sous le numéro 202, constitue la partie supérieure de la première page du « papyrus d'Astarté ». Ce manuscrit, faisant à l'origine partie de la collection Rollin (pRollin 1887), fut publié par W. Pleyte en 1868 [4], avec un fac-similé très médiocre accompagné d'un essai de traduction, et n'a depuis lors fait l'objet que de quelques rares mentions [5]. À la suite du premier éditeur,

1 Nous remercions très chaleureusement Didier Devauchelle, chargé du catalogage du fonds des papyrus de la Bibliothèque nationale, qui nous a donné toute facilité pour avoir accès à ce papyrus et le publier. Nos remerciements s'adressent aussi pour les autorisations de publication à M^me^ Monique Cohen, conservateur général responsable de la division orientale du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ainsi qu'aux autorités de la Pierpont Morgan Library à New York.

2 Édition : A.H. Gardiner, *Late Egyptian Stories*, *BiAeg* 1, Bruxelles, 1932, p. 76-81 ; *id.*, « The Astarte Papyrus », *in Studies presented to F. Ll. Griffith*, Londres, 1932, p. 74-85 et pl. 8-9 (photographie des deux premières pages, traduction et commentaire). Bibliographie : R. Stadelmann, *LÄ* I, 1975, col. 509-511, *s.v.* Astartepapyrus ; M. Bellion, *Catalogue des manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques et des dessins, sur papyrus, cuir ou tissu, publiés ou signalés*, Paris, 1987, p. 343 ; ajouter E. Brunner-Traut, *Altägyptische Märchen*, Cologne, 1963, texte n° 10 ; R.K. Ritner, « The Legend of Astarte and the Tribute of the Sea », *in* W.W. Hallo, K.L. Younger Jr (éd.), *The Context of Scripture I*, *Canonical Compositions from the Biblical World*, Leyde, 1997, p. 35-36 ; pour un résumé des premières interprétations du « papyrus d'Astarté », voir G. Posener, « La légende égyptienne de la mer insatiable », *AIPHO* 13, 1953, p. 461-478, particulièrement p. 461-466.

3 A.H. Gardiner, *Studies Griffith*, 1932, p. 77-78.

4 W. Pleyte, *Les Papyrus Rollin, de la Bibliothèque impériale de Paris*, Leyde, 1868, p. 23-24 et pl. XV.

5 F. Chabas, *ZÄS* 7, 1869, p. 92 ; G. Möller, *Hieratische Paläographie II*, 1908, p. 8 ; *id.*, *ZÄS* 56, 1920, p. 36 ; *GLR* II, 277, n° 4 ; D.B. Redford, *JEA* 51, 1965, p. 121, n. 3 ; J. Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, Louvain, 1975, p. 49 ; P. Der Manuelian, *Studies in the Reign of Amenophis II*, *HÄB* 26, Hildesheim, 1987, p. 22, 42, n. 113.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pl. I. La première page du « papyrus d'Astarté » (pBN 202 + pAmherst IX.1).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

tous les auteurs ont considéré le texte comme un hymne à Amenhotep II [6], mais un examen du papyrus fait apparaître qu'il constitue indubitablement l'*incipit* du « papyrus d'Astarté » : la cassure du joint à l'extrémité droite de la page se retrouve de manière identique sur la partie inférieure de la première page du papyrus Amherst IX ; paléographie et contenu du texte sont en totale adéquation (pl. I).

Nous nous proposons avant tout ici d'éditer ce nouveau fragment et de mettre en lumière les données nouvelles qu'il apporte, notamment la présence d'une date qui introduit le texte et d'un panégyrique aux résonances épiques qui sert de prélude au conte proprement dit. Mais le caractère fort lacunaire de cette introduction de la geste des dieux contre la mer soulève de nombreuses interrogations de tous ordres et nous ne prétendrons ici que fournir les préliminaires de recherches ultérieures.

Histoire et présentation matérielle du papyrus

L'origine du papyrus Amherst IX + BN 202

S'agissant du lieu et des circonstances de la découverte du « papyrus d'Astarté », très peu d'informations étaient jusqu'à présent connues. Publiant en 1899 l'ensemble de la collection Amherst, P.E. Newberry précisait que le papyrus n° IX était d'origine inconnue [7] ; seule certitude, il avait été nécessairement acheté avant 1871, date de sa première publication par S. Birch [8]. Le raccord du papyrus BN 202 n'apporte malheureusement aucune indication décisive pour localiser la trouvaille. Il faisait partie d'un ensemble de papyrus vendus à la Bibliothèque nationale (alors Bibliothèque impériale) par Cl. Rollin, antiquaire parisien, avant 1868, année de parution de l'ouvrage de W. Pleyte où il figure sous la désignation « Rollin 1887 [9] ». De fait, sa publication ne comporte aucune indication sur la provenance ou la date d'achat des papyrus.

Dans ces conditions, seuls les rapprochements existant entre d'autres papyrus appartenant aux collections Amherst et Rollin pourraient fournir quelques éléments de réponse, en postulant – sous toutes réserves – que le « papyrus d'Astarté » ait fait partie d'un lot plus important issu d'une même origine. Il est en effet pour le moins remarquable que les autres manuscrits de la collection Rollin trouvent eux aussi des compléments dans la collection Amherst, indice que les deux fonds ont été probablement acquis auprès d'un même intermédiaire. Mais, pour remonter au-delà de ce point, deux pistes différentes doivent être suivies. En effet, outre notre manuscrit, la collection Rollin de la Bibliothèque nationale comprenait deux types de documents :

– le papyrus de la « Conspiration du Harem », connu sous le nom de « papyrus Rollin » (en fait pRollin 1888 = pBN 195) ;

6 Par ex. F. CHABAS, *loc. cit.*, dans son compte rendu de l'ouvrage de Pleyte : « La planche XV concerne Aménophis II, et n'est du reste qu'une adresse de louanges hyperboliques. »

7 P.E. NEWBERRY, *The Amherst Papyri,* Londres, 1899, p. 47.

8 S. BIRCH, « Varia », *ZÄS* 9, 1871, p. 119-120 ; notons qu'une partie de la collection Amherst a été acquise au Caire auprès de M. Lieder vers 1861. Voir dernièrement R.B. PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, 1991, p. X-XI.

9 W. PLEYTE, *loc. cit.*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

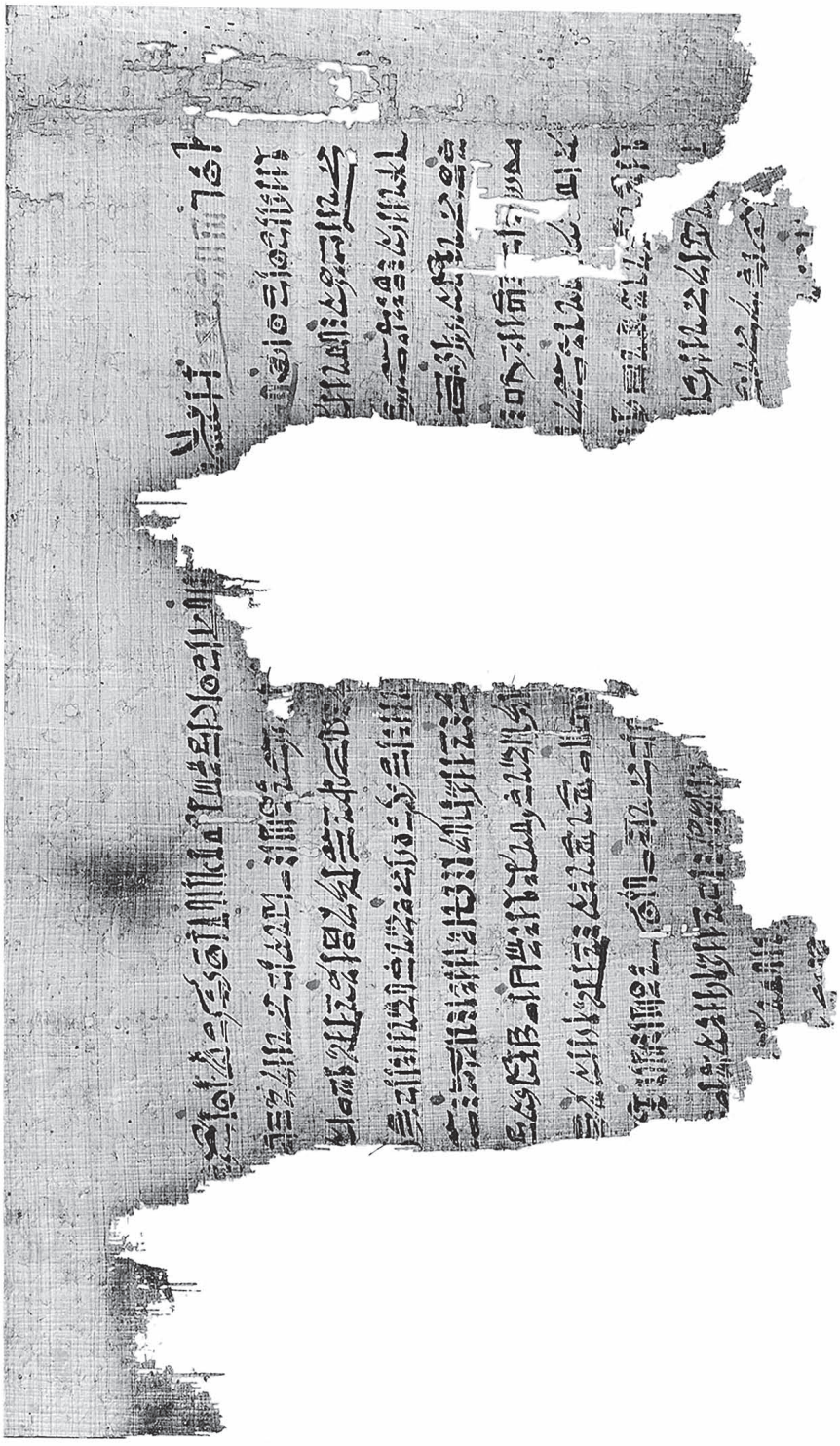

Pl. II. Le papyrus BN 202 (cliché Bibliothèque nationale).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

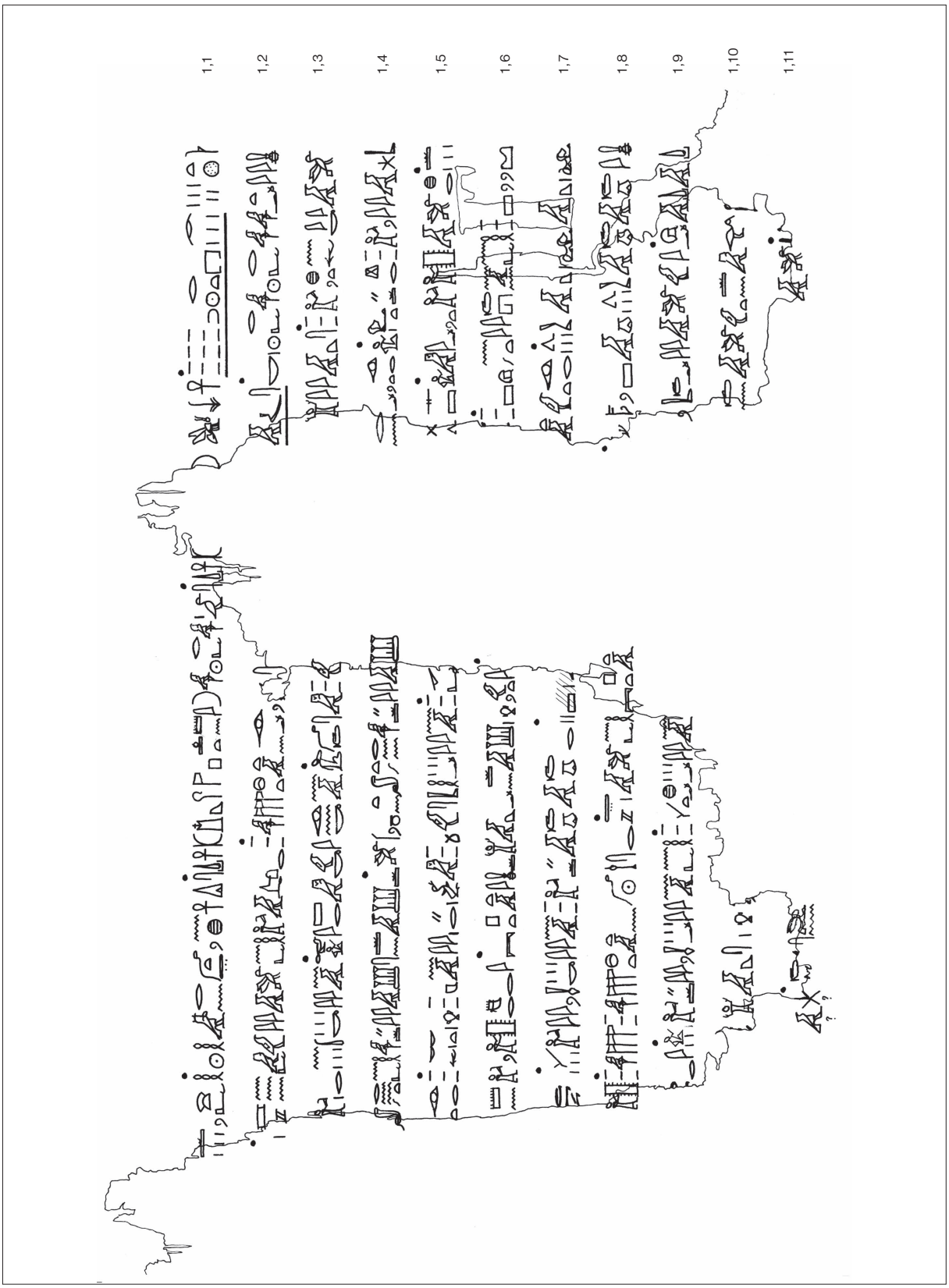

Pl. III. Le papyrus BN 202. Transcription.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

– des comptes de l'époque de Séthi Ier (pRollin 1882-1886 et 1889 = pBN 203-213 et 237,8), qui furent republiés, après W. Pleyte, par W. Spiegelberg [10].

Le premier document appartenant au dossier de la « Conspiration du Harem » sous Ramsès III, il faut s'orienter vers une « filière thébaine ». En effet, le papyrus Rollin 1888 ne faisait vraisemblablement à l'origine qu'un avec le papyrus Lee, acheté par Lord Amherst vers 1868 avec l'ensemble de la collection Lee [11]. Auparavant, le papyrus Lee avait été acquis à la vente Burton [12], dont l'essentiel des pièces était défini ainsi : « Manuscript Rolls of Papyrus, found principally in the Tombs at Thebes [13] ». Le contenu de l'ensemble du dossier de la « Conspiration du Harem » place ces documents en relation étroite avec Medinet Habou, ce qui pourrait constituer l'indice d'une trouvaille dans ce secteur [14]. Il serait donc concevable théoriquement que le « papyrus d'Astarté » ait pu avoir aussi cette origine et subir par la suite le même sort que les papyrus Lee et Rollin 1888. Néanmoins, il faut noter que si l'on se fie aux indications de P.E. Newberry, le papyrus Amherst IX ne faisait pas partie de la collection Lee [15], ce qui rend l'hypothèse plus fragile.

Les papyrus de comptabilité datés de Séthi Ier trouvent également un complément dans la collection Amherst : le papyrus Amherst XI, manuscrit qui n'appartenait pas non plus à la collection Lee. D'après les données contenues dans ces archives, l'hypothèse d'un lieu de trouvaille à proximité du site de l'ancienne Memphis est la plus plausible [16]. Par ailleurs, selon W. Spiegelberg, des indications manuscrites de Champollion précisent qu'il a vu certains des papyrus Rollin en possession du *drogman* Joseph [17], au Caire en 1828 ou 1829 [18]. Il n'est dès lors pas exclu que le « papyrus d'Astarté » provienne aussi des environs de la capitale.

En définitive, si ces hypothèses doivent être envisagées [19], les faits sont si peu assurés qu'aucune conclusion ne saurait être avancée sur le cheminement suivi par le papyrus.

10 W. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, Strasbourg, 1896 (= *KRI* I, 243-281).

11 Cf. P.E. NEWBERRY, *op. cit.*, p. VII et 19 sur l'origine de ce papyrus. Le rapprochement entre le papyrus Rollin et le papyrus Lee est dû à Ch. Goodwin, comme il le rapporte dans *RevArch* 1860-1861, Nouv. Sér. 2, p. 232 (voir aussi Fr. CHABAS, *Le papyrus magique Harris*, 1860, p. 169). Notons toutefois qu'aucun raccord direct ne peut être établi entre les deux papyrus.

12 Indication fournie par J. LEE, *Catalogue of the Egyptian Antiquities in the Museum of Hartwell House*, 1858, p. 57, nº 436.

13 *Catalogue of Mr. Burton's Collection of Egyptian Antiquities, Sotheby's London, 25/07/1836*, p. 10 (nos 127 à 133). Voir aussi les nos 270 à 275 (« rolls of papyrus » ouverts ou non) ainsi que les nos 364 à 369 (*ibid.*, p. 23 et p. 32), correspondant aux ventes du deuxième et du troisième jour. De nombreux lots furent achetés par le British Museum, dont le papyrus de Nebseny (W. DAWSON, E.P. UPHILL, *Who was who in Egyptology*, 3e éd. rév. par M.L. BIERBRIER, Londres, 1995, p. 76).

14 Par ailleurs, si aucune indication de provenance fiable n'est fournie par le Papyrus Judiciaire de Turin ou les papyrus Rifaud A, B et C (= *KRI* V, 363-366 ; cf. S. SAUNERON, J. YOYOTTE, *BIFAO* 50, 1952, p. 107-117, part. p. 110), la copie du pRifaud E est quant à elle accompagnée de cette légende : « 178 pris sur le tour d'une colonne de Médinet Habou » (Y. KOENIG, *CRIPEL* 11, 1989, p. 53). Si cette indication doit être considérée avec la prudence de rigueur, notons toutefois aussi que selon J. Černý, l'ensemble des *Late Ramesside Letters*, rédigées par l'administration de la Tombe et donc associées au site de Médinet Habou, aurait été découvert lors des fouilles de Rifaud à Thèbes ; l'auteur propose Deir el-Medineh comme provenance probable de ces documents (*Late Ramesside Letters, BiAeg* 9, Bruxelles, 1939, p. XV-XVI).

15 Celle-ci était constituée de « some five documents » (*The Amherst Papyri*, p. VII). Dans son catalogue, P.E. Newberry mentionne le pAmherst V (= pLee) et quatre Livres des Morts : pAmherst XXXVIII (=pLee catalogue 431), pAmherst XXXIX (=pLee catalogue 435), pAmherst XL (=pLee catalogue 430) et le pAmherst XLI (= pLee catalogue 437). Il donne par ailleurs une origine inconnue pour le pAmherst IX, ce qui semble donc exclure son appartenance initiale à la collection Lee.

16 Voir dernièrement K.A. KITCHEN, *RITANC* I, 1993, p. 160, § 321.

17 Il s'agit de Joseph (Youssouf) Msarra, *drogman* du consulat de France, qui était venu accueillir Champollion au Caire le 19 septembre 1828, et qui lui proposa de lui vendre quelques antiquités (voir H. HARTLEBEN (éd.), *Lettres et journaux de Champollion le Jeune II*, *BiEg* 31, 1909, p. 73 et p. 98, avec notice sur le personnage).

18 W. SPIEGELBERG, *Rechnungen*, p. 1 : les indications de Champollion concernent particulièrement les pBN 205 et 206, copiés chez le *drogman* Joseph en même temps qu'un contrat démotique de l'an 8 de Philippe (pBN 219).

19 Notons aussi les liens privilégiés qui existent entre les collections Amherst, Rollin et celles du musée du Turin, qui, outre le Papyrus Judiciaire, recèlent aussi

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En revanche, si l'on prend en compte les données internes du texte, l'origine memphite paraît la plus vraisemblable. La prééminence de Ptah, la place accordée aux divinités et à la mythologie proche-orientales ainsi que l'absence de toute référence « thébaine » impliquent un lien plus ou moins direct avec Memphis [20].

Restitution physique du papyrus

Le papyrus BN 202 mesure dans son état actuel 29,4 cm de largeur sur 17,2 cm de hauteur. La hauteur d'une ligne est d'environ 0,8 cm et la hauteur d'un interligne 0,55 cm. Le papyrus Amherst IX mesure 20 cm de hauteur dans son état actuel ; sa largeur reste plus hypothétique en raison de la lacune qui sépare certains des fragments.

Le papyrus BN 202 et le papyrus Amherst IX ne sont pas jointifs : la moitié du signe *f* de la ligne supérieure du second (l. x) ne trouve pas son complément dans la ligne inférieure du premier (l.11 ; voir pl. I) où on lit, au même niveau, le signe *pȝ*. Il est donc nécessaire de restituer au moins un interligne entre les deux fragments, correspondant à un espace d'au moins 1,5 cm entre les deux moitiés. La page mesurerait dans ces conditions 38,7 cm et comprendrait 25 lignes. Il n'est pas exclu qu'il faille néanmoins ajouter jusqu'à trois lignes supplémentaires [21], ce qui amènerait à un total de 28 lignes pour une hauteur de 42 cm. Selon l'étude classique de J. Černý, ces dimensions correspondraient alors à un format standard des papyrus égyptiens à l'époque ramesside, tandis qu'on attendrait pour un papyrus de la XVIII^{e} dynastie un format de 36 cm [22]. Néanmoins, nombre de cas font exception à ces règles [23].

Malgré ces incertitudes, l'adjonction du papyrus BN 202 permet d'évaluer avec une plus grande justesse l'apparence initiale du papyrus et la longueur du texte qu'il portait. En tout état de cause, les dimensions du papyrus reconstitué sont particulièrement imposantes et sans équivalent pour une œuvre « littéraire ». L'ampleur du texte était tout aussi exceptionnelle en regard des autres œuvres égyptiennes connues. Pour utiliser une échelle bien sommaire mais expressive, nous dirons que dans une hypothèse « basse » (25 lignes sur 20 pages), la totalité du conte aurait occupé au moins 70 pages des *Late-Egyptian Stories* alors qu' *Horus et Seth* en occupe 24 et *Ounamon* à peine 15 !

Signalons enfin que l'ensemble du texte est ponctué en rouge [24], que le scribe a commencé la rédaction sur les fibres horizontales du papyrus, conformément à l'usage, et que la suite du texte au verso a été rédigée en repartant de la dernière page du recto mais sans retourner le

certains fragments de comptabilité de l'époque de Séthi I^{er} (PLEYTE-ROSSI, *Papyrus de Turin*, pl. II B = K*RI* I, 282), peut-être indépendants néanmoins du dossier étudié par W. Spiegelberg (K.A. KITCHEN, *RITANC* I, 1993, p. 185, § 358). Nous remercions le professeur A. Roccati qui a bien voulu nous confirmer qu'à sa connaissance aucun fragment du « papyrus d'Astarté » ne figure dans le fonds des papyrus de Turin. Nous remercions également le D^{r} R.B. Parkinson qui a bien voulu se charger de la même vérification dans les collections du British Museum.

20 Cf. G. POSENER, « La légende de la mer insatiable », *AIPHO* 13, 1953, p. 167-168 et *infra*.

21 Cette restitution se justifierait par le fait que l'examen des fibres horizontales conservées pour la partie supérieure de la deuxième page – la partie droite avant le joint appartient au même feuillet que la page 1 – ne fournit pas de point commun évident avec la partie inférieure du pBN 202. Or, dans l'hypothèse d'une page de 25 lignes, les lignes x+1 - x+5 de la page 2 se trouveraient au même niveau que les lignes 7-11 de la page 1.

22 J. ČERNÝ, *Paper and Books in Ancient Egypt*, Londres, 1952, p. 16 ; voir aussi I. MUNRO, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, Londres, New York, 1987, p. 198.

23 Depuis l'étude de J. Černý, la publication de nouveaux documents aux dimensions disparates invite à la prudence. Voir par exemple le cas des papyrus littéraires publiés par R.A. Caminos (*Literary Fragments in the Hieratic Script*, Oxford, 1956, p. 1 et 22 : h = 25 cm).

24 Voir *infra*, n. 184.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

papyrus. Par ailleurs, la main qui a tracé les pages 14 et suivantes semble légèrement différente de celle des premières pages, ce qui doit peut-être être imputé à une fatigue du scribe (voir pl. XII).

Le texte (pl. II-III)

Traduction

DATE ET PROTOCOLE ROYAL

1 *L'an 5, le 3e mois de peret, jour 19* [a]. °
Que vive le roi de Haute et de Basse-Égypte ([.....]) [b] *v.s.f.* °
le fils de Rê (Amenhotep le dieu souverain d'Héliopolis) v.s.f. °
doué de vie éternellement et à jamais, °
apparu [*sur le trône d'Horus (?)* [c]] 2 *comme son père* [d] *Rê chaque jour.* °

TITRE

Renou[*veler (?)* [e]...] *qu'il a fait* [f] *pour l'Ennéade* °
afin de combattre la mer [g] [°] [...]

INTRODUCTION DU NARRATEUR

[*Je veux célébrer* [h] *(?)*] 3 *tes exploits.* °
[*Je*] *veux exalter* [*ta puissance(?)*] [i] *en racontant* °
ce que tu as fait alors que tu n'étais qu'un enfant. °
Tes hauts faits [*sont comme (?) des* 4 *en*]*seignements devant mes yeux* [j] °

LA CRÉATION DU HÉROS

Il [k] *a été fait* [...]
[*Sh*]*aï et Renenet ont été distingués* [l]. °
Elle a déterminé Shaï et Renenet [m] [... °]
5 *et ce qu'il a construit est en moi (?)* [n]. °
Pass[*e(?)* [o]...]°
Ses vêtements sont armures [p] *et arcs.* °
On fit [.....*les*] 6 *montagnes et les cimes* [q]°
[...]
et on lui a déterminé une grandeur semblable à (celle du) ciel [r]. °
Après que Men[...] [s] *construit* [...] 7 *rebelles (?)* [t] °
on fit la [...] *deux* [*mont*]*agnes (?)* [u] °
pour piétiner tes ennemis°
... (?) [v] [...] 8 *comme on piétine des roseaux* [w][°...]
[...*le ci*]*el et la terre* °

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour briller[x] *pour l'Ennéade des dieux.*°
[*On (?)*] *construisit* [.....] [9] *sa tête*°
alors que ses [*deux*] *cor*[*nes (?)...*][y]
[...] *ses ennemis*°
ainsi que ses adversaires.°
Quant à [...] [10] [...]
on trouva le [...]
[...] *en exaltant* [...]
[11] [...] *le* [...]

Commentaire

a. C'est-à-dire aux environs de 1420 av. J.-C. L'écriture de la date avec l'année à l'encre noire suivie du mois, de la saison et du jour rubriqués suit l'usage (G. Posener, *JEA* 37, 1951, p. 78-79). Par ailleurs, le début du texte proprement dit est aussi écrit à l'encre rouge, pour le différencier de la titulature écrite à l'encre noire (à l'instar du papyrus Harris I par exemple). Les vestiges de la suite du texte ne laissent apparaître aucune autre rubrique. Sur l'interprétation de la date, voir *infra* l'analyse du *Sitz im Leben*.

b. Le nom de couronnement du pharaon est malheureusement perdu. Néanmoins, le nom qui suit, Amenhotep, et l'adjonction de l'épithète, *nṯr ḥqꜣ Jwnw*, impliquent qu'il s'agit d'Amenhotep II. L'exception que constitue le cartouche mentionné par K.R. Lepsius, *Königsbuch*, pl. XXVIII, nº 386 E c-d (sans référence) qui renverrait à Amenhotep IV n'est probablement qu'apparente. Comme le laisse entendre K.R. Lepsius lui-même (L*D* III *Text*, p. 50), il s'agit vraisemblablement d'une confusion entre les cartouches d'Amenhotep II et ceux d'Amenhotep IV due aux retouches successives intervenues dans le petit temple de fête-*sed* d'Amenhotep II à Karnak. De surcroît, l'étroitesse de la lacune exclut la présence de son nom de couronnement complet (*Nfr ḫprw Rʿ wʿ n Rʿ*) et l'on attendrait aussi l'épithète *ʿꜣ m ʿḥʿ=f* après le second cartouche.

c. L'espace laissé par la lacune n'autorise pas une restitution de la séquence développée *ḫʿw m st-Ḥr nt ʿnḫw* « apparu sur le trône d'Horus des vivants » (cf. *Wb* IV, 7, 22-23).

d. Le double déterminatif est notable, mais est attesté par ailleurs à la XVIII[e] dynastie (pBerlin 9784, l. 15 et 21 = A.H. Gardiner, *ZÄS* 43, 1906, p. 29-30). À la lumière de ce nouvel exemple, il est nécessaire d'écarter l'interprétation de W. Westendorf, « Das angeblich Doppeldeterminativ (Gott und König) beim wort "Vater" in den Texten der Amarnazeit », *MDAIK* 25, 1969, p. 202-211.

e. *smꜣ*[...] : une des clés de l'interprétation du texte réside dans le terme, écrit à l'encre rouge, que l'on doit restituer à cet endroit. Il est exclu qu'il s'agisse du verbe *smꜣʿ* (« rendre

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

juste », « consacrer une offrande » ou « prier »), dont les graphies hiératiques emploient invariablement la combinaison . En revanche, le terme *sm3wy* « renouveler » conviendrait particulièrement bien après la mention de la date, puisque le texte est une commémoration d'événements passés. Néanmoins, nous ne connaissons pas d'autres exemples où ce terme renverrait à une célébration par la parole. C'est habituellement de la « rénovation » de monuments ou de cultes qu'il est question. Il serait concevable que le terme évoque ici la refondation d'un édifice ou d'une cité, dont l'origine serait rapportée à un devancier glorieux (voir *infra*, l'interprétation du texte).

Parmi les autres possibilités envisageables, on signalera les suivantes :

– le vocable *sm3* « tuer » apparaît fréquemment dans les textes magiques, sous forme rubriquée d'ailleurs. Néanmoins, bien que la suite du texte fasse allusion à un combat et à la destruction d'ennemis, le contexte immédiat ne semble pas s'accorder avec cette possibilité (il s'agirait de « tuer » dans le but de « combattre » !) ;

– le terme *sm3* « réunir » ou un dérivé nominal pourrait aussi convenir. Le titre renverrait alors à une « anthologie » d'exploits réalisés par le héros lors du combat avec la mer. Le terme *sm3yt* pourrait avoir un sens proche d'« archive » (W.A. Ward, *JEA* 67, 1981, p. 171-172) ou de « compte rendu » (J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtynis I*, *CNIP* 17, Copenhague, 1998, p. 179, n. (w), avec des réserves toutefois). Il s'agirait alors d'un synonyme du terme *sḫwy* (voir S. Schott, *Bücher und Bibliotheken im alten Ägypten*, Wiesbaden, 1990, nos 1567-1574). Notons néanmoins que la graphie « développée » du verbe rend cette hypothèse moins plausible, même si elle est parfois attestée dans les textes hiératiques (par ex. *Oas.* B1 340 = R.B. Parkinson, *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, 1991, p. 43) ;

– les verbes *s(j)m3* « rendre aimable » et *sm3r* « affaiblir » sont graphiquement possibles mais font peu de sens.

f. Malgré un contexte lacunaire, il semble logique d'interpréter *jrw=f* comme une forme relative perfective. J.-M. Kruchten a montré que le verbe *jrj* en fonction de forme relative perfective s'écrivait *jr.n=f* ou *jr=f* dès la fin de la XVIIe dynastie et pendant toute la XVIIIe (*LingAeg* 6, 1999, p. 13-14 et 18). La forme relative *jr.n=k* est d'ailleurs utilisée à la ligne suivante. La même alternance de formes relatives avec ou sans *n* se retrouve dans les stèles-frontières de Tell el-Amarna [cf. W.J. Murnane, C.C.Van Siclen III, *The Boundary Stelae of Akhenaten*, Londres, New York, 1993, p. 95 (*jrw=j*) et p. 107, n. (s) (*jr.n=j*)].

g. L'évocation du combat de l'Ennéade avec la mer apparaît ici comme le motif central du texte, ce qui assure le lien thématique entre cet *incipit* et la partie conservée sur le papyrus Amherst IX (voir l'évocation parallèle du combat en 15, y). Elle confirme aussi l'interprétation d'A.H. Gardiner qui avait ramené les interventions d'Astarté, surestimées par les premiers commentateurs, au rang de simples épisodes au sein du récit du conflit entre les dieux égyptiens et le dieu de la mer (voir *supra*, n. 3).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

h. La restitution s'appuie sur le parallélisme probable avec la phrase suivante introduite par *sqɔy*[*=f*]. On peut penser à différents verbes évoquant la glorification : par ex. *dwɔ* « adorer », *sʿɔ* « glorifier », *swɔš* « louer ». Pour l'emploi de ces verbes en parallèle, voir J. Zandee, *Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344, verso*, Leyde, 1992, II, p. 519-526 (avec références). Voir par exemple dans une adoration d'Amenhotep II par un particulier sur une stèle d'Abydos (Caire CG 34170 = *Urk.* IV, 1512, 8-10) : « Si je suis venu auprès de toi, c'est que je veux adorer ta perfection (*dwɔ=j nfrw=k*), que je veux glorifier ta puissance (*sʿɔy=j nḫt=k*) ».

i. La graphie du verbe *sqɔ* avec le double *yod* ainsi que la présence de la deuxième personne dans la suite du texte implique qu'il s'agit là d'une forme de prospectif à la première personne du singulier : *sqɔy=j*. On peut restituer ensuite une expression signifiant « ta puissance ». Cp. *Urk.* IV, 1292, 5-6 (stèle d'Amada d'Amenhotep II) : *wʿ qn n sqɔ bɔw=f* « le seul brave digne que l'on exalte sa puissance » (la restitution *nɔy=k bɔw* semble cependant trop courte pour combler ici la lacune). Voir aussi G. Posener, *RdE* 27, 1975, p. 209 et n. 41 ; J. Zandee, *loc. cit.*

j. La restitution [*s*]*bɔyw* « enseignements » ou « maîtres » (*Wb* IV, 85, 1-6) s'impose. Le sens de *ḫr-ḥɔt* est probablement plus spatial (« devant ») que temporel (« auparavant »), mais les deux connotations peuvent se rejoindre dans l'image des exploits du passé consignés par écrit.

k. Le passage de la deuxième personne à la troisième personne est fréquent dans l'hymnologie égyptienne. Cf. A. Barucq, Fr. Daumas, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, *LAPO* 10, Paris, 1980, p. 31-32.

l. La graphie du mot laisserait penser qu'il s'agit de l'adverbe interrogatif « où » . Une attestation est d'ailleurs présente dans la suite du texte (2, x + 18). Mais la construction se laisse alors difficilement comprendre. Nous préférons considérer le terme comme le pseudoparticipe du verbe *ṯnj* « distinguer » (écrit sans désinence), qui est attesté en relation avec Shaï. Cf. J. Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shaï*, Louvain, 1975, surtout p. 87-88 et p. 114-115 ; ajouter Chr. Thiers, *RdE* 49, 1998, p. 263.

On notera que le scribe du « papyrus d'Astarté » distingue soigneusement les graphies des noms de la déesse liée au destin de la déesse des moissons , qui intervient dans le conte proprement dit. Cette distinction est d'usage au Nouvel Empire (*contra* Chr. Beinlich-Seeber, *LÄ* V, 232-236, *s.v.* Renenutet, ou J. Broekhuis, *De Godin Renenwetet*, Assen, 1971, p. 88-95, qui regroupent sous une même entité toutes les attestations, sans tenir compte de la date des documents).

m. *šɔ.n=s šɔy ḫnʿ rnnt :* si l'analyse par un *sḏm.n=f* est correcte, la conservation du *n* indique qu'il s'agit d'un temps second (voir J.-M. Kruchten, *LingAeg* 6, 1999, p. 6-22). Le référent du pronom *=s* pose problème et il faut postuler qu'il renvoie soit à Hathor ou à une autre déesse préposée à la naissance (Meskhenet) soit peut-être à l'Ennéade déjà

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mentionnée. Une formulation analogue se retrouve dans le *Conte du Prince prédestiné* (*LES* 1, 5-6) où les Hathor viennent « pour lui fixer ses destinées » (*r šꜣ n=f šꜣyw*). Cf. J. Quaegebeur, *op. cit.*, p. 45. De même, dans un passage de l'*Enseignement d'un homme à son fils* (§ 3,4) : *Msḫnt mj sp tpy* [*nn*] *ḥḏ n šꜣ(.t).n=s* « La brique de naissance est telle qu'à l'origine, on ne peut défaire ce qu'elle a fixé » (H.-W. Fischer-Elfert, *JEA* 84, 1998, p. 90, pl. XII) ; les versions parallèles du texte donnent *šꜣ.n=j* (?) et *šꜣ.n=f*, ce qui semble indiquer que les scribes n'ont pas toujours compris le passage de la même façon. Voir *id.*, *Die Lehre eines Mannes für seinen Sohn*, *ÄgAbh* 60, Wiesbaden, 1999, p. 59-61, n. (d).

n. Le passage résiste à la compréhension. La forme *pꜣ qd.tw=f* peut être traduite par « ce/celui qu'il a construit » ou par « le fait de le construire ». Le prédicat *jm=j* rend moins probable la seconde solution. On proposera faute de mieux que le locuteur affirme être le dépositaire des réalisations ou de la « complexion » du héros qu'il décrit. L'action conjointe de « construire » une créature et de fixer sa destinée se retrouve notamment dans le *Conte des Deux Frères*, où Khnoum modèle (*qd*) une femme pour Bata avant que les sept Hathor ne viennent prédire son destin (*LES* 19, 7-11), et dans le papyrus Westcar où, à l'inverse, Meskhenet prédit le destin des trois futurs rois avant que Khnoum n'intervienne (pWestcar 10, 12-11,2).

o. La graphie correspond probablement au verbe *snj* « passer, dépasser, surpasser » (*Wb* III, 454-456). On peut songer ici notamment à une affirmation de la supériorité de sa force sur tous ses adversaires ou prédécesseurs dans les combats (cf. P. Vernus, *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995, § 15).

p. Pour ce mot d'origine sémitique, *ṯryn*, désignant une armure, voir *Wb* V, 386, 6-10 ; J.E. Hoch, *Semitic Words in Egyptian Texts*, Princeton, 1994, p. 366-367, nº 546. Il s'agit là d'une des nombreuses innovations apportées à l'armement égyptien sous l'influence du Proche-Orient depuis la Deuxième Période intermédiaire (cf. D.B. Redford, *Egypt and Canaan in the New Kingdom*, *Beer Sheva* 4, 1990, p. 62-63 ainsi que W. Decker, *LÄ* IV, 1982, col. 665-666, *s.v.* Panzer(hemd)).

Les autres attestations du mot comportent le déterminatif de la peau d'animal, indiquant que l'armure était faite en cuir. Au contraire, le déterminatif employé ici est le signe du métal, ce qui signifie sans doute que le cuir était recouvert de petites plaques métalliques. Ce type d'armure mixte, d'importation proche-orientale, est représenté parmi les cadeaux du Nouvel An offerts au souverain dans la tombe de Qenamon, contemporain d'Amenhotep II (N. de G. Davies, *The Tomb of Ken-Amun at Thebes*, New York, 1930, p. 27-28, nºs 43-44, pl. XVI et XXIV). Le même mot est attesté en akkadien dans les lettres d'Amarna sous la forme ^{kuš} *sa-ri-am* : « armure » pour désigner une armure en cuir, mais il figure aussi sous la forme ^{kuš} *sa-ri-am sipparu* : « armure en cuir (parée de) bronze », qui recouvre très vraisemblablement la même réalité que le terme de notre texte (EA 22 III, 37-40 ; cf. E.A. Speiser, « On Some Articles of Armor and Their Names », *JAOS* 70, 1950, p. 47-48).

Notons que cette armure semble aussi élevée au rang d'attribut divin dans une stèle d'origine memphite (Caire JE 72289) sur laquelle la déesse Isis, revêtue d'une tunique

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à renforts, est qualifiée de *ṯrn* (A. Radwan, « The First Appearance of Isis in a Foreign Dress », *Memnonia* IX, 1998, p. 175-180).

q. Noter la graphie exceptionnelle *dhynt*, avec un double *yod* plutôt que le *aleph* que l'on rencontre parfois (*Wb* V, 478, 11-13). Voir dans la suite du texte (14, y) : « la terre ainsi que les montagnes ainsi que [les cimes (?)] » (*pȝ jwtn ḥnʿ nȝ ḏww ḥnʿ* [*nȝ dhynwt* (?)]).

r. La comparaison avec la « hauteur du ciel » est très fréquemment utilisée dans la phraséologie égyptienne, souvent en rapport avec la description d'un bâtiment. Cf. H. Grapow, *Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, Leipzig, 1924, p. 25.

s. Après le verbe « construire » dont la désinence *–w* pourrait marquer le passif, le début du mot *mn*[...] et le fait qu'il soit dépourvu d'article amènent [...] à suggérer au rang des restitutions possibles le nom de Memphis (*Mn-nfr*). Mais un anthroponyme ou un nom commun indéfini sont aussi possibles.

t. Le terme est un *hapax*. On trouve cependant un verbe *rqrq* dans l'onomasticon romain de Tebtynis (J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtynis* I, 1998, p. 89-90, n. (n) et pl. 5A, J10). L'écriture syllabique suggèrerait ici une origine sémitique, mais il pourrait s'agir tout aussi bien d'un « travestissement » d'un mot égyptien (sur ce phénomène, voir J.J. Janssen, « Semitic Loan-Words in Egyptian Ostraca », *JEOL* 19, 1965-1966, p. 443-446 ; D. Meeks, *BiOr* LIV, 1997, col. 58-59). On est tenté de rapprocher ce terme de *rkrk*, déterminé par les jambes, et signifiant « ramper » (*Wb* II, 458, 8 ; D. Meeks, *AnLex* I, 77.2438). Le terme est attesté dans les stèles des campagnes asiatiques d'Amenhotep II pour désigner l'approche sournoise de l'ennemi. (Cf. A. Badawi, *ASAE* 42, 1943, p. 8). Nous opterons ici pour une réduplication du terme *rq* « rebelle », que A.H. Gardiner rattache d'ailleurs à la racine *rqj* « incliner, pencher » (*in* O. Firchow (éd.), *Ägyptologische Studien. Fs. H. Grapow*, Berlin, 1955, p. 3).

u. Les signes suivant la lacune posent un problème de déchiffrement dû au déplacement d'un fragment du papyrus créant un décalage entre les moitiés supérieures et inférieures des signes. La figure 1 montre la manière dont on peut restituer la forme initiale des signes en retouchant la photographie.

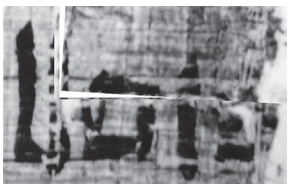

Fig. 1. Schéma de repositionnement des fibres.

On peut suggérer une restitution du mot « montagne », même si les traces correspondant à l'extrémité du premier signe s'accordent assez mal avec cette hypothèse.

v. Les traces semblent correspondre à *r-nty*. Voir une graphie similaire en 15, y.

w. L'image des roseaux piétinés ne nous est pas connue par ailleurs dans la littérature égyptienne. On peut rapprocher cette image de celle qui compare les ennemis à de la « paille

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

hachée » (*dḫȝ*). Voir les exemples réunis par Th. Bardinet, *RdE* 39, 1988, p. 9-10. Sur le terme *gȝš*, voir R.A. Caminos, *LEM*, p. 128-129.

x. Il existe un emploi intransitif de *sḫḏ*, construit avec *n* d'attribution, dont le sens est « briller » (*Wb* IV, 225, 24-27), mais aussi métaphoriquement « éclairer (quelqu'un) » (*Wb* IV, 226, 5).

y. La lecture *dbw*[...] semble paléographiquement la meilleure et l'adjectif possessif masculin permet d'écarter la lecture *tbwt* « sandales ». La mention de la « tête » du héros qui précède immédiatement suggère la lecture « corne » (*Wb* V, 434, 3-6 ; A.H. Gardiner, *LES* 35, 4, dans un contexte syntaxique similaire). Pour une interprétation possible de ces attributs, voir *infra*.

Interprétation

Malgré le caractère lacunaire de cette introduction au conte des dieux contre la mer, son thème principal se dégage assez clairement. Il s'agit d'un panégyrique adressé à un héros guerrier dont le rôle semble avoir été déterminant dans la lutte évoquée dans la suite du texte. Le titre et l'exorde du narrateur mentionnent en effet « ce qu'a fait (ce héros) pour l'Ennéade afin de combattre la mer », ce qui est ensuite glosé en terme d'« exploits » et de « hauts faits », qui renvoient à des victoires militaires, évoquées aussi par la destruction des ennemis.

Quelle est l'identité de ce héros ? La suite du conte est malheureusement trop mutilée pour l'assurer. Il faut *a priori* écarter les intervenants des premiers épisodes qui mettent en scène essentiellement Ptah et des personnages féminins (Rénout, Astarté, Nout) chargés d'apporter le « tribut de la mer » : il n'est apparemment pas question là de combat mais de tractations diplomatiques marquées par l'envoi de messagers voire, peut-être, par une alliance matrimoniale [25]. En revanche, l'extrait conservé sur la page 15 relate un épisode où il est question de « combat » et dont le dieu Seth est le protagoniste. Les commentateurs y ont vu l'indice que, face aux exigences toujours plus grandes de la mer, l'Ennéade avait recours à ce dieu réputé pour sa force ce qui conduisait à un dénouement heureux. L'association bien connue au Nouvel Empire entre Seth et Baâl [26] permettait de conforter par ailleurs les similitudes existant entre le conte et les mythes proche-orientaux narrant le conflit entre Baâl et la mer. D'autre part, la victoire de Seth sur la mer est largement attestée sous forme de précédent mythique dans les papyrus médico-magiques [27]. A.H. Gardiner avait signalé

25 Voir l'interprétation générale du conte telle qu'elle est proposée par A.H. Gardiner, *Studies Griffith*, 1932, p. 77-81.

26 Voir notamment H. te Velde, *Seth, God of Confusion*, *ProblÄg* 6, Leyde, 1967, p. 109-134 ; N.-C. Grimal, *Les termes de la propagande royale égyptienne*, *MAIBL* VI, Paris, 1986, p. 393-395 ; M. Bietak, « Zur Herkunft des Seth von Avaris », *Ägypten und Levante* 1, 1990, p. 9-16 ; J. Yoyotte, « La stèle de Ramsès II à Keswé et sa signification historique », *BSFE* 144, 1999, p. 48-52.

27 Une allusion hypothétique peut être aussi décelée dans l'hymne à Ramsès III conservé sur l'ostracon DeM 1222, l. 4-5 (= G. Posener, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires* II, *DFIFAO* XVIII, Le Caire, 1951-1972, pl. 52 = K*RI* V, 562, 6-7) : *tȝ pḥty n Stḫ m tȝ ? [...] [hȝ]nw n pȝ ym :* « la force de Seth dans la ? [...][va]gues de la mer ». Traduction du texte : H.-W. Fischer-Elfert, *Lesefunde im literarischen Steinbruch von Deir el-Medineh*, *KÄT* 12, Wiesbaden, 1997, p. 65-72. Voir aussi K*RI* II, 319, 15-320, 2.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le passage du papyrus médical Hearst, daté du début de la XVIII[e] dynastie, où le mythologème apparaît sous une forme égyptianisée [28] :

« Conjuration de la maladie cananéenne : qui est savant comme Rê ? qui en connaît autant que ce dieu – alors que le corps est charbonné (comme) avec du charbon de bois – pour se saisir du Dieu d'en haut. Alors *comme Seth conjura* (*šn*) *la mer* (*wȝḏ-wr*), Seth te conjurera de même, ô maladie cananéenne [29]. »

Le mythe se trouve aussi évoqué dans le papyrus médical de Berlin (pBerlin 3038, XXI, 3 = § 189) [30] :

« Formule pour boire un médicament : puisses-tu te réveiller en bon état ; endurer pour l'éternité ; tout mal en toi sera expulsé (...). Paroles dites par Nephthys. Elles sont utiles pour lui comme ce qui est dans le faucon, comme frapper un oiseau-*akhy, comme l'écoute par la mer de la voix de Seth* (*mj sḏm pȝ ym ḫrw Stš*) [31]. »

Il s'agit manifestement ici de donner à boire au patient un médicament qui le soulagera ; les parallèles évoqués en fin de sort sont autant de références à des pratiques d'apaisement [32] et la dernière séquence faisait allusion au fait que la mer, ayant entendu la voix de Seth, s'était alors calmée.

Mais la source la plus éclairante est sans aucun doute ce passage du papyrus magique Leyde I 343 + 345 (r° IV, 9-V, 2) [33] :

« Autre conjuration. La rage de Seth est dirigée contre la maladie-*ʿḫw* ! La furie de Seth est dirigée contre toi ! La rage de la tempête, alors qu'elle est avide d'eau au ciel, est dirigée contre toi ! Alors il mettra fin à la violence, ayant [posé] ses bras sur toi. *Alors tu endureras ce que la* [*m*]*er a enduré par sa main* (*kȝ dp=k nȝ dp pȝ jn*[*m*] *m ḏrt=f*). Alors le [lion] s'approchera de [toi]. Baâl te frappera avec le cèdre qui est dans sa main. Il renouvellera ce traitement avec la lance de cèdre qui est dans sa main. »

L'association thématique avec notre conte se trouve encore renforcée par la mention dans la suite du texte de ce papyrus des « hauts faits (*tnr*) de Seth » (r° IX, 13-14) [34].

De fait, le profil de Seth-Baâl convient tout à fait à celui du héros décrit dans l'introduction du « papyrus d'Astarté ». Avant tout, il s'agit évidemment d'un dieu batailleur, et l'apanage des exploits guerriers (*nḫtw*) est fréquemment imparti à Seth [35]. Par ailleurs, certains traits semblent s'accorder à la nature du dieu Baâl : l'« armure-*ṯryn* » (l. 5), qui sous Amenhotep II est d'importation récente, conviendrait bien à une divinité d'origine syrienne [36]. Baâl se trouve aussi parfois armé d'un « arc » (l. 5) [37]. La mention possible des « deux cornes » (l. 9) renverrait

28 A.H. GARDINER, *JEA* 19, 1933, p. 98.

29 pméd. Hearst, 11, 12-15. Trad. : Th. BARDINET, *Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995, p. 397 ; pour le commentaire, voir *id.*, « Remarques sur les maladies de la peau, la lèpre, et le châtiment divin dans l'Égypte ancienne », *RdE* 39, 1988, p. 17.

30 H. GRAPOW, *Grundriss* V, 268 = IV, 1, 153.

31 Texte traduit par J. F. BORGHOUTS, *Ancient Egyptian Magical Texts*, *NISABA* 9, Leyde, 1978, p. 46-47, n° 73 ; voir aussi G. POSENER, *AIPHO* 13, 1953, p. 470-471.

32 Sur l'oiseau-*ʿḫy* comme symbole de déconcentration, voir W. GUGLIELMI, *ZÄS* 112, 1985, p. 142.

33 A. MASSART, *The Leiden Magical Papyrus I 343 + I 345*, *Suppl. OMRO 34*, 1954, p. 16-17 et 64-67 ; J.F. BORGHOUTS, *op. cit.*, n° 23, p. 18-19 (l'allusion au mythe du combat avec la mer est relevée dans la n. 61, p. 102).

34 A. MASSART, *op. cit.*, p. 21 et 77.

35 Par exemple dans le papyrus médical de Londres (BM EA 10059) I, 4 (= Chr. LEITZ, *HPBM* 7, Londres, 1999, pl. 26 et p. 52) : « et il donna la royauté v.s.f. à Horus, les exploits guerriers à S[eth... les arts (?)] à Ptah. »

36 Voir par exemple I. CORNELIUS, *The Iconography of the Canaanite Gods Reshef and Baᶜal*, *OBO* 140, Fribourg, Göttingen, 1994, fig. 43 et 48. Les représentations égyptiennes du dieu le montrent parfois vêtu d'un pagne complexe et de bandes croisées sur la poitrine (voir P. MONTET, *Kêmi* 4, 1931-1933, p. 200-205).

37 I. CORNELIUS, *op. cit.*, p. 253 et n. 3.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

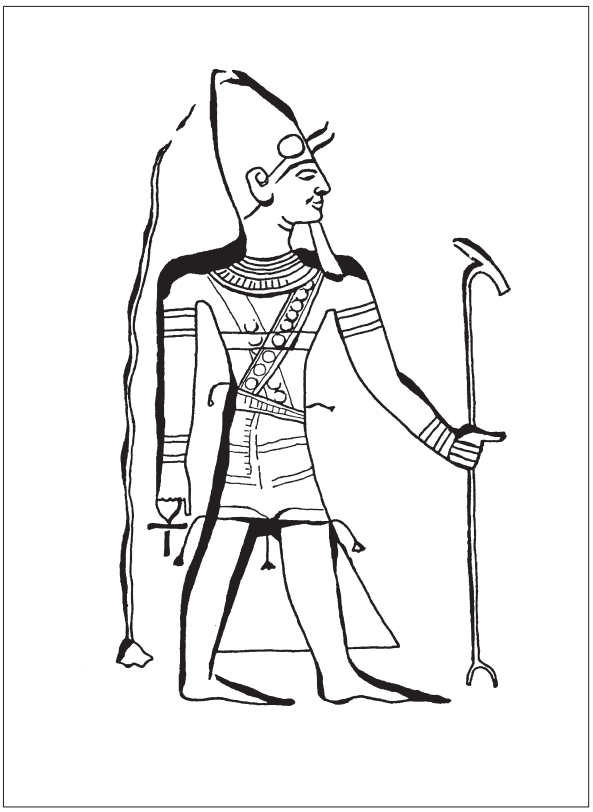

Fig. 2. Seth représenté sur la stèle de l'an 400 (d'après H. te Velde, *Seth. God of Confusion*, 1967, p. 125).

à celles qui ornaient le casque du dieu de l'orage au Proche-Orient [38] ; les représentations égyptiennes de Seth-Baâl montrent d'ailleurs elles aussi le dieu coiffé du casque à cornes (voir fig. 2) [39]. Enfin, l'évocation des « monts » et des « cimes » (l. 6), et peut-être des « deux [mon]tagnes (?) » (l. 7) renvoie aussi aux représentations connues de Baâl dominant les sommets [40] ; l'épithète *ḥry-tp ḏww* « qui préside aux montagnes » lui est souvent attribuée dans les textes égyptiens [41] et le pharaon guerrier peut être comparé au dieu ainsi caractérisé : *sw mj Bʿr ḥbᶻf ḏww* « il est comme Baâl quand il parcourt les montagnes [42] ».

Quelques objections peuvent cependant être soulevées contre cette identification. D'une part, ce qui semble s'apparenter à une « création du héros » s'accompagne d'une détermination de son destin ; cela n'est pas, à notre connaissance, attesté pour un dieu. D'autre part, la mention de la « jeunesse » héroïque du personnage (l. 3) rappelle davantage la phraséologie de l'éloge royal que celle d'une description divine. Plusieurs éléments pourraient même faire allusion directement à la personnalité d'Amenhotep II. Ainsi, la mention des exploits de jeunesse trouve un écho dans la description particulièrement appuyée des prouesses d'Amenhotep II « alors qu'il était un adolescent parfait » et un « jeune prince », relatées dans la stèle du Sphinx [43]. De même l' « arc » (l. 5) constituait-il l'arme de prédilection de ce souverain [44]. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que le panégyrique s'adresse à un souverain dont les *res gestae* auraient fait l'objet d'une élaboration mythologique. Néanmoins, rien ne confirme dans les fragments conservés l'intervention d'un tel personnage. De fait, l'ambiguïté roi/dieu qui transparaît dans l'ensemble du prologue s'explique peut-être si l'on considère qu'Amenhotep II s'adresse en personne au dieu Seth-Baâl, et se pose ici en élève et en héritier des prouesses du héros divin. C'est l'identification du roi à son modèle divin, Seth-Baâl le dieu batailleur, qui va conduire le rédacteur

38 Cf. A. VANEL, *L'iconographie du dieu de l'orage dans le Proche-Orient ancien jusqu'au VII^e siècle av. J.C., Cahiers de la revue biblique* 3, 1965, *e.g.* p. 21, 78, 81-82, 147-148 et fig. 30-43 ; I. CORNELIUS, *op. cit.*, p. 247.

39 Cf. H. TE VELDE, *Seth, God of Confusion*, 1967, p. 124-125 et surtout, P. MONTET, *Kêmi* 4, 1931-1933, p. 200-206.

40 Pour des représentations du dieu syrien dans cette attitude, voir E. PORADA, « The Cylinder Seal from Tell el-Dab'a », *AJA* 88, 1984, p. 485-488.

41 Cf. R. STADELMANN, *Syrisch-Palästinensische Gottheiten in Ägypten*, *ProblÄg* 5, Leyde, 1967, p. 39, n. 4 ; p. 40, n. 4 et 17.

42 K*RI* I, 21, 3-4.

43 *Urk.* IV, 1279, 8 ; 1282, 1 et 8. Sur la jeunesse mouvementée d'Amenhotep II, voir P. DER MANUELIAN, *Amenophis II*, 1987, p. 190-191.

44 *Ibid.*, p. 200-212. La maîtrise de l'arc devient ensuite un *topos* dans les inscriptions des successeurs d'Amenhotep II ; cf. P. BEYLAGE, *SAK* 24, 1997, p. 23-33.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à fondre les caractéristiques des deux personnalités dans une même eulogie [45]. Cette relation privilégiée entre le pharaon et ce dieu est d'ailleurs largement attestée par la suite, notamment au début de la XIX^e^ dynastie, où Seth-Baâl possède un statut qui en fait à la fois un dieu dynastique et un prédécesseur glorieux. Dans la stèle de l'an 400 [46], son règne fait l'objet d'un comput à l'instar d'un roi [47]. Ce double statut pourrait aussi expliquer les ambiguïtés que nous avons notées concernant la présentation du héros dans notre texte.

Enfin, il reste à signaler les allusions liées à l'édification d'un bâtiment ou d'une cité, moins perceptibles mais néanmoins présentes dans le texte. Si les mentions de « construction » (l. 5, 6 et 8) sont susceptibles de plusieurs interprétations, l'évocation de la « hauteur du ciel » (l. 6) ainsi que l'emploi du verbe *sm3wy* « renouveler » (l. 2) dans le titre même du récit (si notre restitution est exacte) sont autant de traits typiques des textes de construction. Cet aspect n'entre pas forcément en contradiction avec l'évocation du héros guerrier ; il pourrait même s'agir de la personnification d'un bâtiment reflétant la personnalité du roi/dieu [48].

Aspects formels et datation du texte

L'interprétation du texte tel qu'il nous apparaît maintenant est largement tributaire de la mention explicite de la date et du protocole royal qui lui est associé. S'il paraît hors de doute que c'est bien le nom d'Amenhotep II qu'il faut restituer, il n'est cependant pas exclu que cette date soit apocryphe. Le cas du rouleau de cuir de Berlin (pBerlin 3029), susceptible d'être interprété comme une copie d'un texte ancien ou comme un texte « historique » du Nouvel Empire, fournit un élément de référence pour ce type de problème d'interprétation... et la complexité qui en découle [49] ! Il convient dès lors de confronter de manière indépendante les données de l'analyse formelle du document à la date que livre explicitement le texte.

Paléographie

Le recours à la paléographie n'est certes pas une méthode qui permette une grande précision dans la datation d'un manuscrit. Si les travaux de G. Möller restent des outils fondamentaux, le fait qu'il ait pu classer les deux parties du même papyrus l'une dans la colonne correspondant à Amenhotep II (pBN 202) et l'autre dans celle correspondant à Horemheb (pAmherst IX) montre avec quelle prudence ce type de grille chronologique doit être envisagé. Or, si les limites de la méthode de Möller ont déjà été soulignées [50], nombre de ses datations sont encore acceptées dans leur illusoire précision.

45 À la XVIII^e^ dynastie, la comparaison du pharaon avec Baâl est aussi employée dans le langage diplomatique des Lettres d'Amarna, *e.g.* EA 108 : « lui qui est dans le ciel comme Baâl et le soleil. » Cf. W.L. Moran, *Les lettres d'el-Amarna*, *LAPO* 13, Paris, 1987, p. 305 et les références citées p. 306, n.1.

46 R. Stadelmann, *LÄ* VI, 1986, col. 1039-1043, *s.v.* Vierhundertjahrstele.

47 A. Loprieno, « The King's Novel », *in id.* (éd.), *Ancient Egyptian Literature*, *ProblÄg* 10, 1996, p. 292.

48 Voir *infra*, la question du *Sitz im Leben* du texte.

49 Voir pour les différents éléments du débat, Ph. Derchain, « Les débuts de l'histoire », *RdE* 43, 1992, p. 35-47 ; A. Piccato, « The Berlin Leather Roll and the Egyptian Sense of History », *LingAeg* 5, 1997, p. 137-159 ; A. Spalinger, « Drama in History : Exemplars from Mid Dynasty XVIII », *SAK* 24, 1997, p. 269-300, part. p. 282-283.

50 Cf. M. Megally, *Considérations sur les variations et la transformation des formes hiératiques du papyrus E. 3226 du Louvre*, *BdE* 49, Le Caire, 1971, p. XVII-XXII.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'assignation du papyrus BN 202 au règne d'Amenhotep II était évidemment motivée par la mention explicite de la date et s'apparentait pour G. Möller à un postulat sans discussion [51]. On peut néanmoins noter que, selon les critères de l'auteur, la graphie du groupe (l. 1), omis dans le tableau de la *Paläographie*, serait caractéristique de la seconde moitié du Nouvel Empire [52]. De même, G. Möller rapprochait le signe (Möller 300), tel qu'il apparaît dans le papyrus Amherst IX, des formes attestées sous Amenhotep IV et Séthi I^er [53], omettant de signaler que le papyrus BN 202 en recelait un exemple similaire [54]. S'agissant du papyrus Amherst IX, le constat de proximité entre certains signes et la paléographie de textes attribués à Amenhotep II, ainsi que la similarité avec l'aspect général de l'écriture du papyrus médical de Londres (fin XVIII^e dynastie), amenaient l'auteur à conclure, par une péréquation approximative, à une datation sous le règne de Horemheb [55], date reprise ensuite par l'ensemble des commentateurs [56].

Le constat que le papyrus Amherst et le papyrus BN 202 ont été écrits par la même main à la même date incite à reprendre la question sur des critères nouveaux et surtout en s'écartant des repères trop péremptoires de G. Möller. Mais une étude globale des points de comparaison concernant la paléographie de la XVIII^e dynastie dépasserait évidemment les limites de cette enquête [57] et nous nous contenterons de l'étude d'un certain nombre de signes caractéristiques.

Le schématisme sobre du signe (Möller 2), contrastant avec l'hypertrophie des bras caractéristique de la XIX^e dynastie, trouve des parallèles proches dans les manuscrits de la XVIII^e dynastie [58]. La forme du signe (Möller 113) est elle aussi typique de la XVIII^e dynastie [59] : elle est marquée par un aspect relativement anguleux et une forme peu développée du bouclier, qui a tendance à s'arrondir et à s'amplifier dans la calligraphie de la XIX^e dynastie. La graphie non abrégée de (Möller 196), dont l'emploi est fréquent dans les textes de la XVIII^e dynastie [60] avant de tomber en désuétude dans ceux de la XIX^e dynastie,

51 G. Möller, *Hieratische Paläographie* II, Leipzig, 1909, p. 8.

52 G. Möller, *ZÄS* 56, 1920, p. 43. Pour d'autres exemples, voir pCaire 58056 (XIX^e dyn). Ce signe fait difficulté du fait du manque de parallèles pour l'époque qui nous concerne. Mais même à l'époque ramesside, l'occurrence de ce type de forme est pour le moins épisodique et ne peut constituer un critère définitif. Voir le tableau de S. Wimmer, *Hieratische Paläographie der nicht-literarischen Ostraka der 19. und 20. Dynastie*, *ÄAT* 28, Wiesbaden, 1995, II, p. 144.

53 G. Möller, *ZÄS* 56, 1920, p. 42.

54 pBN 202, l. 6 (voir aussi l. 8 partiellement en lacune). Cette forme « non géométrique » et plus cursive du ciel est aussi attestée dans plusieurs manuscrits de la première moitié de la XVIII^e dynastie : tablette BM EA 5645 (Khakheperrêseneb), l. 11 = R.A. Parkinson, *JEA* 83, 1997, pl. X ; tablette Carnarvon II, r°, l.1 = G. Posener, *L'enseignement loyaliste*, 1976, pl. II ; pBM 10281, col. 5, l.12 = A.W. Shorter, *JEA* 20, 1934, pl. V.

55 G. Möller, *loc. cit.*

56 A.H. Gardiner, « The Astarte Papyrus », *in Studies Griffith*, 1932, p. 74 ; G. Posener, « La légende de la mer insatiable », *AIPHO* 13, 1953, p. 466 ; R. Stadelmann, *LÄ* I, 1975, *s.v.* Astarte-papyrus, col. 509. Notons que W. Spiegelberg avait auparavant daté le texte de la XIX^e dynastie, en le rapprochant du papyrus d'Orbiney [*PSBA* 24, 1902, p. 41, n. (*)].

57 Depuis les contributions de G. Möller, certaines publications de textes ont été accompagnées d'un commentaire paléographique spécifique. Voir notamment, pour les textes littéraires et religieux, A.W. Shorter, « A Leather Manuscript of the Book of the Dead in the British Museum », *JEA* 20, 1934, p. 35-38 (pBM 10281) ; R.A. Caminos, *Literary Fragments in the Hieratic Script*, Oxford, 1956, p. 1-3 et 22-23 ; J. Lopez, « Le papyrus Millingen », *RdE* 15, 1963, p. 30 ; G. Posener, « La piété personnelle avant l'âge amarnien », *RdE* 27, 1975, p. 195-196 ; P. Vernus, « Omina calendériques et comptabilité d'offrandes sur une tablette hiératique de la XVIII^e dynastie », *RdE* 33, 1981, p. 90 ; I. Munro, *Das Totenbuch des Jah-mes (pLouvre E. 11085) aus der frühen 18. Dynastie*, Wiesbaden, 1995, p.3-10 ; *id.*, *Das Totenbuch des Bak-sw (pKM 1970.37/pBrocklehurst) aus der Zeit Amenophis'II*, *HAT* 2, Wiesbaden, 1995, p. 3 ; M. Bommas, *Die Mythisierung der Zeit*, *GOF* IV/37, Wiesbaden, 1999, p. 5-7 et 143-151 (pLeiden I 346).

58 Cf. I. Munro, *Das Totenbuch des Jah-mes*, 1995, p. 4, fig. 1 ; pMoscou 167, col. 1, l. 6 (= M.A. Korostovtsev, *in Drevnii Egipet [Mélanges Golénischeff]*, Moscou, 1960, pl. non numérotée).

59 Cf. G. Möller, *Hieratische Paläographie II*, Leipzig, 1909, p. 10, n° 113 ; *id.*, *ZÄS* 56, 1920, Taf. I ; R.A. Caminos, *Literary Fragments*, 1956, p. 2 ; G. Posener, *L'enseignement loyaliste*, 1976, p. 6.

60 Voir, par exemple, oSenenmut 149 = W.C. Hayes, *Ostraka and Name Stones*, New York, 1942, pl. XXVIII.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

n'apparaît qu'une seule fois au début du texte [61]. Cette occurrence unique ne permet pas néanmoins de tirer de conclusion définitive, car la forme est encore attestée aux époques postérieures, avec une intention archaïsante [62]. L'absence d'ailes pour le déterminatif de l'oiseau (Möller 217) est caractéristique de la paléographie de la première moitié du Nouvel Empire [63]. Ce signe ne possède pas non plus de trait infralinéaire, ajout constaté fréquemment dans la deuxième moitié de la XVIII[e] dynastie [64]. Le groupe (Möller 118B) est celui utilisé au début du Nouvel Empire et ne laisse apparaître aucun indice de son évolution dans la calligraphie de la XIX[e] dynastie.

M2	M113	M118B	M196	M216B	M217	M300
1, x + 2	1, 2	2, x + 3	1, 3	1, 1	2, x + 4	1, 6

Fig. 3. Tableau des formes hiératiques du « papyrus d'Astarté ».

En définitive, si l'on raisonne sur les caractères généraux de l'écriture et un panel de différents signes subissant une évolution nette au cours du Nouvel Empire, il apparaît que la paléographie du « papyrus d'Astarté », incontestablement de la XVIII[e] dynastie, ne s'oppose aucunement à une datation du manuscrit sous Amenhotep II.

Grammaire

Si l'on tient compte de la nature de *l'incipit* du conte, qui s'apparente à un hymne et n'utilise donc pas les formes narratives *ḥ.n* et *wn.jn* présentes dans la suite du récit, mais des prospectifs et des *sḏm(.n)=f* perfectifs, il ne semble pas y avoir de différence linguistique notable entre l'introduction et le texte du conte proprement dit. Évoquant la langue du « papyrus d'Astarté », A. H. Gardiner [65] remarquait que les graphies étaient essentiellement moyen-égyptiennes et que la grammaire rappelait les textes d'Amarna et les quelques inscriptions historiques de Horemheb et de Séthi I[er]. Ces constatations semblaient confirmées par l'étude paléographique de G. Möller (voir *supra*) et la grammaire du « papyrus d'Astarté » fut depuis lors considérée comme typique des textes littéraires de la fin de la XVIII[e] dynastie.

Cependant, la mention de l'an 5 d'Amenhotep II en début de papyrus invite désormais à reconsidérer la question. La langue utilisée pourrait-elle correspondre à l'époque d'Amenhotep II ? De fait, malgré l'état extrêmement lacunaire du texte, l'analyse détaillée des rares formes grammaticales, lexèmes et graphies préservés permet de répondre

61 Phénomène semblable dans le pRifeh, l. 1, pour autant que les lacunes des manuscrits permettent d'en juger. Cf. G. POSENER, *L'enseignement loyaliste*, 1976, pl. VII et voir p. 7 (datation proposée : fin XVIII[e]-début XIX[e] dynastie).

62 oDeM 114 (ép. Ramsès II). Publ. J. ČERNÝ, *DFIFAO* IV/2, pl. I ; Cf. S. WIMMER, *Hieratische Paläographie*, 1995, I, p. 172 et II, p. 129 [G. 17-g]. Voir *infra* n. 76.

63 Voir le tableau de G. MÖLLER, *ZÄS* 56, 1920, Taf. II, où le « papyrus d'Astarté » est en cela plus proche du rouleau de cuir de Berlin que du papyrus médical de Londres ; pour des exemples sous Amenhotep III, voir W.C. HAYES, *JNES* 10, 1951, p. 92, n. 132.

64 R.A. CAMINOS, *Literary Fragments*, 1956, p. 2.

65 *Studies Griffith*, 1932, p. 84.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

affirmativement à cette question et de définir assez précisément l'état de langue reflété par le « papyrus d'Astarté ». Pour cela, nous proposons ici une tripartition des différents faits linguistiques significatifs recensés dans le papyrus en nous fondant sur des critères chronologiques (traits moyen-égyptiens / traits intermédiaires / traits néo-égyptiens). Cette division est nécessairement quelque peu artificielle et ne sous-entend pas que la langue utilisée soit hybride. Elle a été effectuée en fonction des critères habituellement utilisés pour différencier les deux états de langue que sont le moyen égyptien « classique » (XII^e dynastie) et le néo-égyptien « standard » de J. Černý et S.I. Groll (fin XX^e dynastie).

Traits moyen-égyptiens

– Forme *sḏm.n=f* (1, 4 ; 1, 10) : J.-M. Kruchten [66] a montré que la forme *sḏm.n=f* est encore d'un emploi assez fréquent dans les textes documentaires au Nouvel Empire, mais se trouve cantonnée aux temps seconds et formes relatives perfectives [67].

– Forme *jmj=k* (2, x + 14) : l'auxiliaire négatif se trouve utilisé dans plusieurs textes à caractère littéraire tout au long du Nouvel Empire ; il est encore attesté à l'époque d'Amenhotep II dans les textes documentaires [68], mais disparaît à la XIX^e dynastie.

– Forme *jḫ sḏm=f* (2, x + 7 ; 2, x + 12 (?)) : cette forme du moyen-égyptien se trouve encore utilisée vers l'époque d'Amenhotep III, dans les textes documentaires [69] ; son emploi se raréfie au cours de la XIX^e dynastie, excepté dans certaines formules consacrées [70].

– Particule *mk* (1, x + 10 ; 4, y) : emploi identique au moyen-égyptien. Noter l'absence de *ptr*.

– Conjonctions de coordination *ḥnʿ* (1, 4 ; 1, 6 ; 1, 9, etc.) et *ḥr* (1, 5) : *ḥnʿ* est utilisé de manière identique dans les documents de la pratique, sous Thoutmosis III et Amenhotep II [71]. La présence de *ḥr* dans ce même emploi semble quant à elle refléter un usage plus particulièrement littéraire. Noter l'absence de *jrm* ou *m-dj*.

– *n-f-jmy* (1, x + 12) : le terme n'est plus attesté en néo-égyptien « standard » mais se trouve encore dans une lettre de l'époque d'Amenhotep IV, avec la même graphie [72].

– Alternance des formes relatives perfectives *jr.n=f* (1, 3) et *jrw=f* (1, 2) : cette alternance est attestée au début du Nouvel Empire. Voir *supra*, n. **f**.

Traits intermédiaires

– Forme *ḥnʿ-ntf sḏm* du conjonctif [73] (2, x + 4-5 ; 2, x + 16, 14y). Cette forme apparaît vers l'époque d'Hatschepsout [74]. La forme plus tardive *mtw=f sḏm* n'apparaît qu'à l'époque

66 « From Middle Egyptian to Late Egyptian », *LingAeg* 6, 1999, p. 6-22.

67 B. Mathieu arrive aux mêmes conclusions concernant les chants d'amour du Nouvel Empire (*La poésie amoureuse de l'Égypte ancienne, BdE* 115, Le Caire, 1996, p. 199).

68 Cf. pBerlin 10463, r° 5 et v° 2 (= R. A. Caminos, « Papyrus Berlin 10463 », *JEA* 49, 1963, p. 31, pl. VI). Autre attestation vers l'époque d'Amenhotep III : pCGC 58055, r° 3 (= Sch. Allam, *ASAE* 71, 1987, p. 20, pl. V. Voir *infra*, n. 76, sur la date du document).

69 pCGC 58053, r° 6 ; pCGC 58054, r° 9 et 14, v° 2, pCGC 58055, r° 7 (= Sch. Allam, *op. cit.*, p. 6-20, pl. I-V. Voir *infra*, n. 76, sur la date du document).

70 Cf. J. Winand, *Etudes de néo-égyptien*, I. *La morphologie verbale, AegLeod* 2, Liège, 1992, p. 222-227, § 361-368.

71 Voir, par exemple, pLouvre 3230, r° 7, v° 2 et 4 (= T. E. Peet, *JEA* 14, 1928, p. 71, pl. XVII), pBerlin 10463, r° 7 (= R. A. Caminos, *loc. cit.*).

72 pBerlin 9785, r° 5, 13 et 15 (= A. H. Gardiner, *ZÄS* 43, 1906, p. 38-40).

73 Sur cette forme, voir A. H. Gardiner, « An Egyptian Split Infinitive and the Origin of the Coptic Conjunctive Tense », *JEA* 14, 1928, p. 86-96 ; B. Kroeber, *Die Neuägyptizismen vor der Amarnazeit*, Postdam, 1970, p. 140-170, § 34 ; J. Winand, *Études de néo-égyptien*, I, 1992, p. 457-473, § 709-741.

74 B. Kroeber, *op. cit.*, p. 162, § 34.32.11, qui cite aussi des exemples de l'époque d'Amenhotep II, Amenhotep III et Akhénaton.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'Amenhotep IV, et se trouve utilisée concurremment à *ḥnʿ-ntf sḏm* jusqu'à la fin de la XVIII[e] dynastie, souvent dans un même document [75]. Cette dernière forme se voit définitivement supplantée par *mtw=f sḏm* dès le début de la XIX[e] dynastie [76]. Le fait que notre texte utilise la seule forme *ḥnʿ-ntf sḏm* est donc un indice important en faveur d'une datation ancienne.

– Forme *nn jw=f r sḏm* (15, y) : l'emploi de la négation isomorphe du futur III plutôt que *nn sḏm=f* est un trait néo-égyptien [77] ; cependant, l'emploi de la graphie *nn* plutôt que *bn* témoigne d'un certain conservatisme. La forme *nn jw=f r sḏm* est attestée pour la première fois à l'époque de Thoutmosis III en langue vernaculaire [78], et se retrouve fréquemment dans les contes du Nouvel Empire en néo-égyptien partiel (*Horus et Seth*, *Prince prédestiné*, etc. [79]). La graphie *bn* de la négation *nn* apparaît elle aussi vers l'époque de Thoutmosis III mais n'est employée comme négation du futur III qu'à une époque plus tardive [80].

– Forme *jr ḏr sḏm=f* (1, 6) : cette forme est attestée dans le papyrus médical Edwin Smith, en moyen égyptien tardif [81] et dans certains textes royaux en « néo-égyptien mixte » de la XVIII[e] et XIX[e] dynastie [82]. En revanche, sous la graphie *jr m-ḏr sḏm=f,* elle est d'un emploi fréquent en néo-égyptien [83].

– Forme *jr wn(n) tw=j* (2, x + 5 ; 2, x + 6) : la forme transitionnelle *jr wn(n) tw=ṯ m qd :* « si tu es éveillée » est le prédécesseur immédiat du fréquent **jnn tw=ṯ* des textes néo-égyptiens. En revanche, l'utilisation du présent I néo-égyptien *tw=ṯ* montre une évolution certaine par rapport à la forme classique **jr wnn=ṯ* [84]. Malgré la graphie utilisée, il est certain que *wn* est

75 A. H. GARDINER, *JEA* 14, 1928, p. 94-95, B. KROEBER, *op. cit.*, p. 166, n. 8 et J. WINAND, *op. cit.*, p. 467, § 731, mettent en exergue l'inversion significative des proportions qui se produit dans les deux textes épigraphiques royaux que sont le décret de Horemheb et le décret de Nauri sous Séthi I[er] (Horemheb : 4 *ḥnʿ-ntf sḏm* / 2 *mtw=f sḏm* ; Séthi I[er] : 1 *ḥnʿ-ntf sḏm* / 4 *mtw=f sḏm*). J. WINAND, *loc. cit.*, note aussi que la disparition de la forme *ḥnʿ-ntf sḏm* fut plus rapide dans les textes hiératiques.

76 Le tableau récapitulatif des attestations des différentes formes du conjonctif proposé par J. WINAND, *op. cit.*, p. 473, § 741, doit être amendé. Aucune attestation certaine de *ḥnʿ-ntf sḏm* ne se retrouve après la fin de la XVIII[e] dynastie, dans les documents hiératiques en néo-égyptien complet. Les pCGC 58053, 58054 et 58055 (7 attestations de la seule forme *ḥnʿ-ntf sḏm*) doivent en effet être datés vers l'époque d'Amenhotep III et non sous Séthi I[er] (voir en dernier lieu J.-M. KRUCHTEN, *LingAeg* 6, 1999, p. 6, n. 25. Une nouvelle étude de ces papyrus est en cours par Ph. Collombert). Restent les deux attestations du pNorthumberland I, que la formule épistolaire semblerait placer plutôt dans la deuxième moitié de la XVIII[e] dynastie (c'est déjà l'opinion de B. KROEBER, *op. cit.*, p. 166). Les seuls exemples assurés de la forme *ḥnʿ-ntf sḏm* sous Séthi I[er] se trouvent dans des textes essentiellement hiéroglyphiques et en « néo-égyptien mixte » (voir les exemples cités par A. H. GARDINER, *JEA* 14, 1928, p. 86-87 et exclure encore l'exemple du pLeyde I 343 + 345 dont la rédaction est manifestement plus ancienne (voir notre article à paraître)). Les exemples de l'époque de Ramsès II ne sont pas non plus pertinents. Ainsi, l'ensemble des auteurs s'accorde à dater le pCGC 58060 inclus dans K*RI* III, 156-157, vers la fin de la XVIII[e] dynastie ou le tout début de la XIX[e] dynastie d'après paléographie et grammaire (voir Sch. ALLAM, *in* P. POSENER-KRIEGER (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, *BdE* 97, Le Caire, 1985, I, p. 30). Par ailleurs, l'exemple de l'oDeM 114, 5 cité par B. KROEBER, *Die Neuägyptizismen*, 1970, p. 167 et J. WINAND, *op. cit.*, p. 466, n. 61, n'est qu'un archaïsme non pertinent, inclus dans une lettre modèle sur ostracon (sur ces lettres fictives, voir J.J. JANSSEN, *in* R.J. DEMARÉE, A. EGBERTS (éd.), *Village Voices*, Leyde, 1992, p. 87-88).

77 Cf. J. WINAND, *op. cit.*, p. 486, § 764.

78 Tombe de Pahéri, citée par A. H. GARDINER, *EG*, p. 389, § 468, 4 ; B. KROEBER, *Die Neuägyptizismen*, 1970, p. 137-138, § 33.2. La forme est aussi attestée dans les papyrus médicaux (W. WESTENDORF, *GMT*, p. 255, § 353).

79 Cf. Fr. HINTZE, *Untersuchungen zur Stil und Sprache neuägyptischer Erzählungen*, Berlin, 1952, p. 246-247. Le pOrbiney 4, 1 emploie les deux graphies *nn* et *bn* devant futur III dans la même séquence (A. ERMAN, *NÄG*, § 758).

80 B. KROEBER, *op. cit.*, p. 62 ; voir aussi J. OSING, *Enchoria* 10, 1980, p. 93-103.

81 W. WESTENDORF, *GMT*, p. 159, § 225.

82 *Décret d'Horemheb*, 1, 28 (= J.-M. KRUCHTEN, *Le décret d'Horemheb. Traduction, commentaire épigraphique, philologique et institutionnel*, Bruxelles, 1981, p. 96, 98, 105-106) ; décret de Nauri, 68-69 (= K*RI* I, 55, 8-9) ; traité égypto-hittite, 10-11 (= K*RI* II, 227, 8-10). Voir encore une autre attestation dans le papyrus Leyde I 343 + 345, r° XVII, x+3 (A. MASSART, *op. cit.*, p. 62). La graphie *ḏr* plutôt que *m-ḏr* se retrouve dans le vernaculaire de la XVIII[e] dynastie : oCity of Akhenaten 1, 2 = J.D.S. PENDLEBURY, *City of Akhenaten* III, pl. LXXXIV ; pNorthumberland I, r° 10 = K*RI* I, 239, 10-12 (voir *supra* n. 76 sur la date du papyrus) ; voir cependant un exemple particulièrement tardif en oDeM 587, 3-13 (J. WINAND, *RdE* 46, 1995, p. 199-200).

83 Cf. H. SATZINGER, *Neuägyptische Studien*, Vienne, 1976, p. 20-21, 30-33.

84 Voir les remarques de L. DEPUYDT, « Late Egyptian *inn*, 'If', and the Conditional Clause in Egyptian », *JEA* 77, 1991, p. 72-73 (« transitional construction »). Voir aussi l'étude de J.-M. KRUCHTEN, *JEA* 80, 1994, p. 97-108 sur son prédécesseur moyen égyptien.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ici écrit pour le *wnn* nominal, comme en témoigne un exemple similaire, écrit *jr wnn tw=k ḏr*[...] dans le papyrus magique Leyde I 343 + 345 [85].

– *r(ɔ)-pw* (1, x + 11) : comme il est de coutume en néo-égyptien, le morphème est situé entre les deux éléments de la comparaison ; en revanche, la graphie est encore classique (*rɔ-pw*) et non néo-égyptienne (*m-rɔ-pw*). Graphie et emploi se retrouvent à l'identique dans les textes documentaires à l'époque de Thoutmosis III [86].

Traits néo-égyptiens

– Présence constante de l'article défini ou du possessif (*passim*).

– Forme *jw=f ḥr sḏm* du séquentiel (1, 6 (?) ; 3, y-1 – 3,y) : l'emploi du séquentiel trouve des parallèles dans d'autres textes de la même époque (sous Amenhotep II et Amenhotep III) [87]. On notera cependant que le « papyrus d'Astarté » représente l'exemple le plus explicite parmi ces attestations anciennes [88].

– Infinitif substantivé par l'article *pɔ* (1, 5 (?), 2, x + 19) : la forme est attestée dès le début de la XVIII[e] dynastie [89].

– Pronoms du présent I (*tw=tw ḥr jn :* 1, x + 10 ; 2, x + 6) : la forme est attestée tout au long du Nouvel Empire [90].

– Grammaticalisation du *jw* du futur III (1, x + 11 ; 1, x + 13 ; 4, y) : le processus est achevé dès le règne de Thoutmosis III [91].

– Emploi du verbe *fɔj* comme auxiliaire inchoatif (3, y-1) : les seuls parallèles connus se trouvent dans les contes néo-égyptiens et les chants d'amour [92].

– Particule *yḫ* (2, x + 4) : il s'agit habituellement d'un ordre rude, donné à des animaux ou à des subalternes (« allez ! », « yah ! »). La présence de cette particule exclamative dans la tombe de Pahéri ou sur les reliefs de Deir el-Bahari invite à la considérer comme une interjection bien vivante à la XVIII[e] dynastie [93].

– *jnk* postposé (3, y-1) : le pronom indépendant est apposé derrière un pronom suffixe. Cet emploi est attesté vers l'époque d'Amenhotep III [94] et postérieurement.

– Une série de graphies hiératiques néo-égyptiennes : pour (15, y) ; la graphie du pronom suffixe 3[e] personne du féminin est alternativement ou [95].

85 P. Leyde I 343 + 345, r° 7/2 (A. MASSART, *The Leiden Magical Papyrus I 343* + 345, *OMRO Suppl.* 34, 1954, p. 71 et p. 74 n. 25). Noter que la rédaction de ce texte remonte vraisemblablement à la XVIII[e] dynastie (voir *supra*, n. 76).

86 pLouvre 3230, v° 5 = T. E. PEET, *JEA* 14, 1928, p. 71, pl. XVII. D'autres exemples de l'époque d'Amenhotep II et Amenhotep III sont cités par B. KROEBER, *op. cit.*, p. 54-55, § 23.1. Noter cependant qu'il existe quelques rares exemples plus tardifs de la même graphie en pAnastasi IV, 11, 6 (= A.H. GARDINER, *LEM*, 47, 2) ou pTurin 1880, r° 4, 15 (= *RAD* 58, 5).

87 Cf. B. KROEBER, *op. cit.*, p. 126-131, § 33.12.32.

88 Voir aussi M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, 1999, p. 664-665, § 1044, pour quelques exemples possibles de « séquentiels » plus anciens.

89 Voir par exemple le pLouvre 3230, r° 10 (= T.E.PEET, *JEA* 14, 1928, p. 71, pl. XVII) sous Thoutmosis III. Voir encore B. KROEBER, *Die Neuägyptizismen*, 1970, p. 188-192, § 41.31-41.32.

90 B. KROEBER, *op. cit.*, p. 84-93, § 32.1.

91 *Ibid.*, p. 132, § 33.12.4 et p. 135-139, § 33.2.

92 *Wb* I, 573, 5 ; B. MATHIEU, *La poésie amoureuse*, p. 58 et 72 n. 189

93 Cf. A. H. GARDINER, *EG*, § 258 ; *id.*, *Egyptian Hieratic Texts*, Leipzig, 1911, p. 15*, n. 11 ; *Wb* I, 120, 10-12. L'ostracon Leipzig 8 reprend exactement la même formulation : *yḥ šm=k* « va t'en donc » (*HO*, pl. VII, 5, 1 = H.-W. FISCHER-ELFERT, *Literarische Ostraka der Ramessidenzeit in Übersetzung*, *KÄT* 9, Wiesbaden, 1986, p. 8-12). Noter que l'exemple du mastaba de Ptahhotep sans déterminatif cité par *Wb* I, 120, 11 n'est pas pertinent (il s'agit vraisemblablement d'une graphie de *ʿḥ :* « filet »).

94 pCGC 58053, r° 6 (= Sch. ALLAM, *op. cit.*, p. 6, pl. I. Voir *supra*, n. 76 sur la date du document).

95 Voir les remarques de A. H. GARDINER, *Studies Griffith*, 1932, p. 84.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'inventaire linguistique présenté ci-dessus montre que l'ensemble des traits grammaticaux du « papyrus d'Astarté » correspond très exactement à la langue utilisée dans les documents privés (essentiellement la correspondance) de l'époque comprise entre Thoutmosis III et Amenhotep IV. Une datation sous Amenhotep II est donc tout à fait possible, mais elle suscite néanmoins une remarque importante concernant le « registre d'expression » employé, pour reprendre la terminologie de J. Winand [96]. Les contes néo-égyptiens plus tardifs (de même que certains textes épigraphiques royaux) sont en effet écrits en « néo-égyptien mixte », une langue qui, tout en utilisant les ressources du néo-égyptien vernaculaire, n'en conserve pas moins une série de traits plus anciens. Cette langue hybride des textes littéraires est donc un idiome artificiel qui ne correspond pas à la langue vernaculaire de l'époque, attestée dans les textes documentaires. Or, si l'on considère que la rédaction du « papyrus d'Astarté » date de l'époque d'Amenhotep II (et aucun critère grammatical ne s'y oppose), l'état de langue du papyrus est en totale adéquation avec le vernaculaire et peut être considéré en cela comme un « néo-égyptien complet », véritable reflet des textes documentaires. La présence de graphies et de formes grammaticales classiques est indéniable mais elle ne doit pas être ici considérée comme un anachronisme propre au genre littéraire. Elle reflète simplement l'état de la langue vernaculaire du début de la XVIII^e^ dynastie, dont notre texte constitue donc un témoin privilégié.

Cette constatation n'est pas en contradiction complète avec les remarques d'A.H. Gardiner, qui voulait dater le « papyrus d'Astarté » de l'époque de Horemheb et de Séthi I^er^, car les inscriptions royales de cette époque gardent encore la trace de formes du moyen-égyptien souvent semblables à celles du « papyrus d'Astarté ». Mais ces ressemblances proviennent d'une similitude formelle superficielle et non d'une véritable origine temporelle commune. Ces textes royaux sont en effet écrits dans un « néo-égyptien mixte », qui mêle formes anciennes et modernes, et ne correspond en définitive à aucun état de langue véritable. Il s'agit là d'une langue hybride qui se rapproche du néo-égyptien du début de la XVIII^e^ dynastie, mais ne lui est pas identique.

Par ailleurs, le « papyrus d'Astarté » utilise un large éventail de formes narratives qui marquent l'appartenance du texte au domaine littéraire [97].

– *ḫr.n sḏm.(n)=f* (1, x + 5 ; 1, x + 9 ; 1, x + 12 ; 2, x + 3 ; 2, x + 18 ; 2, x + 19) : au Nouvel Empire, l'auxiliaire *ḫr* conserve la fonction narrative qu'il avait déjà en moyen égyptien, mais la gamme de ses emplois se réduit. Si on le trouve encore employé parfois dans certaines lettres au début de la XVIII^e^ dynastie [98], il se voit cantonné ensuite aux textes juridiques [99] ou spécifiquement littéraires (comme les contes néo-égyptiens). La forme attestée dans le « papyrus d'Astarté » est *ḫr.n* + verbe *ḏd* + *n* + sujet pronominal [1, x + 12 ; 2, x + 3 ; 2, x + 18 ; 2, x + 19 (?)] ou *ḫr.n* + verbe + sujet nominal (1, x + 5 ; 1, x + 9), comme cela semble être plus ou moins de règle en néo-égyptien [100].

96 J. WINAND, *Études de néo-égyptien*, I, 1992, p. 10-13, § 18-22.

97 À l'exception du séquentiel, nouvelle forme narrative néo-égyptienne déjà bien attestée dans notre texte, qui est utilisée également dans les textes documentaires.

98 pBM 10107, r° 4 (= S. R. K. GLANVILLE, *JEA* 14, 1928, p. 304, pl. XXXV). Voir la traduction de J.-M. KRUCHTEN, *LingAeg* 6, 1999, p. 19, n. 78.

99 Voir par exemple les papyrus de Kahun (A.H. GARDINER, *ZÄS* 43, 1906, p. 27-45), et le pMunich 37 (= W. SPIEGELBERG, *ZÄS* 63, 1928, p. 107) de la XVIII^e^ dynastie. Cet emploi est attesté tout au long de la XX^e^ dynastie. Cf. J. WINAND, *Études de néo-égyptien, I*, 1992, p. 183, § 301.

100 *Ibid.*, p. 181-184, § 299-302. Voir aussi les remarques de J.-M. KRUCHTEN, *LingAeg* 6, 1999, p. 19.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

– *wn.jn* + sujet + *ḫr* + infinitif (1, x + 4 ; 2, x + 13 ; 4y) : cette forme issue du moyen égyptien est d'un emploi courant dans les contes néo-égyptiens [101] et les textes en « néo-égyptien mixte » ou en égyptien de tradition [102].

Fr. Hintze [103] a essayé d'ordonner chronologiquement les contes néo-égyptiens en fonction de la fréquence des formes *ʿḥʿ.n* et *wn.jn*. Cette classification lui a permis d'isoler notre texte, aux formes *ʿḥʿ.n* prépondérantes, du reste des autres contes, où *wn.jn* figure seul ou de manière majoritaire. La prépondérance des formes en *ʿḥʿ.n* du « papyrus d'Astarté » trouve un parallèle dans le papyrus Westcar et confirme encore une fois l'ancienneté des formes utilisées dans notre conte, même si l'importance des lacunes rend cette classification quelque peu aléatoire.

– Infinitif + *pw jr.n=f* (2, x + 16 (?) ; 15, y) : cette forme narrative du moyen-égyptien se retrouve dans les contes néo-égyptiens du *Prince prédestiné* et des *Deux Frères*. Fr. Hintze [104] y voit à juste titre un trait ancien.

Bien évidemment, la grammaire ne peut être utilisée comme critère décisif pour la datation du texte ; elle ne représente qu'un *terminus a quo*. Il serait envisageable que le texte ait été recopié à une époque postérieure, voire composé de toutes pièces dans un style « archaïsant », mais il faudrait alors supposer que le savant rédacteur a utilisé une langue évoluée exactement identique à celle qui était en usage à l'époque d'Amenhotep II. Accepter la datation du texte sous Amenhotep II reste donc la solution la plus économique et la plus convaincante.

Diplomatique

La titulature est à rapprocher des exemples en hiératique au nom du même pharaon [105], et n'appelle pas de remarque particulière à l'exception de la graphie développée de l'expression *sꜣ rʿ*, inhabituelle dans ce type de protocole.

Certains indices, tels que le format du papyrus, rare à la XVIII^e^ dynastie, obligent à envisager une hypothèse selon laquelle le texte aurait effectivement été rédigé à l'époque d'Amenhotep II, mais la copie que nous possédons serait d'une époque postérieure. On pense pour ce cas de figure au Rouleau de cuir de Berlin, dont l'inscription, remontant vraisemblablement à l'époque de Sésostris I^er^, avait été recopiée à la XVIII^e^ dynastie [106]. On notera cependant que le pharaon Sésostris y est qualifié de *mꜣʿ-ḫrw* – par inadvertance (?) – alors que la titulature d'Amenhotep II est quant à elle précédée de *ʿnḫ* « qu'il vive ». Aucun autre élément du texte ne permet d'ailleurs de conforter en quoi que ce soit l'hypothèse d'une copie. Le fait qu'il s'agisse probablement d'un acte de commémoration effectué par Amenhotep II rend encore un peu plus improbable une copie à l'identique sur un papyrus d'une telle ampleur sans autre mention de l'époque où ce duplicata aurait été entrepris.

101 Cf. M. BROZE, *Mythe et roman en Égypte ancienne*, *OLA* 76, Louvain, 1996, p. 157-180.
102 *Poème de Qadesh* ; *Second mariage hittite de Ramsès II*, etc.
103 *Untersuchungen*, 1952, p. 34-36.
104 *Op. cit.*, p. 36-38.
105 Tablette coll. Bryce publiée par F. Ll. GRIFFITH, « A Contract of the Fifth Year of Amenhotp IV », *PSBA* 30, 1908, p. 272-275 ; rouleau de cuir de Berlin (L. STERN, *ZÄS* 12, 1874, p. 86) ; oCaire 12224, publié par G. POSENER, *RdE* 27, 1975, p. 196 et pl. 18 (hiéroglyphes cursifs).
106 Sur ce document, voir A. SPALINGER, *SAK* 24, 1997, p. 279-283. L'auteur met en doute l'hypothèse de Ph. DERCHAIN, *RdE* 43, 1992, p. 35-47, selon laquelle la rédaction daterait de la XVIII^e^ dynastie.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La question de l'influence orientale

Amenhotep II et les divinités asiatiques

Si la datation du « papyrus d'Astarté » à l'époque d'Amenhotep II semble donc possible du point de vue paléographique et linguistique, elle se voit encore corroborée par les données historiques. En effet, les thèmes du « papyrus d'Astarté » trouvent un écho parfait dans la politique de promotion des cultes orientaux engagée par Amenhotep II, notamment dans la région memphite [107]. De fait, c'est sous son règne qu'apparaissent en Égypte les cultes de Horoun [108], Reshep [109], Baâl [110] et Astarté [111].

Il est certain que les nombreuses expéditions de Thoutmosis III en Canaan ont dû favoriser l'arrivée de ces divinités sur le sol égyptien ; néanmoins, il n'en existe aucune attestation à cette époque. Les quelques indices disponibles concernant l'introduction de ces quatre divinités levantines en Égypte semblent en effet refléter une volonté personnelle d'Amenhotep II et présentent une cohérence indéniable. Ainsi, le culte d'Horoun est en étroite relation avec le culte du sphinx de Giza, dont l'acte de fondation véritable revient à ce souverain [112]. Le lien avec les trois autres divinités est d'un autre ordre. Reshep, Baâl et Astarté ont la particularité d'être des divinités guerrières [113], correspondant tout à fait au tempérament fougueux d'Amenhotep II, tel qu'il nous est révélé par les inscriptions de cette époque [114]. En outre, Reshep et Astarté sont des divinités cavalières, comme il n'en existe pas en Égypte [115] ; il semble dès lors tout à fait naturel qu'Amenhotep II, dont les textes contemporains mettent en exergue son amour des chevaux, ait voulu se placer sous leur patronage [116]. L'étalage de ses prouesses « sportives [117] » et la promotion des cultes de ces divinités guerrières participent d'une même conception « héroïque » de la royauté. Encore une fois, le phénomène d'identification entre roi et dieu qui semble à l'œuvre dans l'introduction du « papyrus d'Astarté » s'inscrit tout à fait dans cette perspective.

Dans la région memphite, l'essentiel de la documentation relative à l'essor des cultes asiatiques sous Amenhotep II nous renvoie plus précisément à la localité de Perou-nefer [118],

107 Cf. Chr. Zivie, « Dieux autres, dieux des autres. Identité culturelle et altérité dans l'Égypte ancienne », *IOS* 14, 1994, p. 56-62.

108 C. Lilyquist, « On the Introduction of Hauron in Egypt », *JSSEA* 24, 1994, p. 92-99 *contra* J. van Dijk, *BSAK* 4, 1990, p. 247-256 et *id*., *GM* 107, 1989, p. 66-68.

109 Cf. R. Stadelmann, *Syrisch-Palästinensische Gottheiten*, 1967, p. 56-57 ; W. J. Fulco, *The Canaanite God Rešep, AOS Essay* 8, New Haven, 1976, p. 30-31 et liste des documents p. 3-4.

110 Cf. R. Stadelmann, *op. cit*., p. 32-34.

111 *Ibid*, p. 102 et 104.

112 Cf. Chr. Zivie, *Giza au deuxième millénaire, BdE* 70, Le Caire, 1976, p. 305-328 ; *ead*., *in* A.-P. Zivie (éd.), *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire. Nouvelles données, nouvelles questions*, Paris, 1988, p. 119-120.

113 Voir notamment l'assimilation de Montou et Reshep (W.K. Simpson, *Or* 29, 1960, p. 65).

114 Voir notamment P. Der Manuelian, *Amenophis II*, 1987, p. 191-213 ; Cl. Vandersleyen, *L'Égypte et la vallée du Nil* II, Paris, 1995, p. 337-338 ; Chr. Zivie, *Giza au deuxième millénaire*, 1976, p. 262-264.

115 Cf. J. Leclant, « Astarté à cheval d'après les représentations égyptiennes », *Syria* 37, 1960, p. 1-67 ; R. Stadelmann, *op. cit*., p. 56-57, 101-102 (ajouter J.-Cl. Grenier, « Une scène d'offrande à Astarté », *in* Fr. Geus, Fl. Thill (éd.), *Mélanges offerts à Jean Vercoutter*, Paris, 1985, p. 107-110) ; I. Cornelius, *The Iconography of the Canaanite Gods Reshef and Ba'al, OBO* 140, Fribourg, 1994, p. 72-87 ; noter que l'iconographie de Reshep à cheval semble cantonnée à l'Égypte et au début de la XVIII[e] dynastie (*ibid*., p. 85).

116 Dans la grande stèle du sphinx d'Amenhotep II, Reshep et Astarté se réjouissent de l'aptitude du roi à maîtriser ses chevaux. Cf. *Urk*. IV, 1282, 15 et Chr. Zivie, *Giza au deuxième millénaire*, 1976, p. 86-87, n. (ppp).

117 Cf. Chr. Zivie, « La stèle d'Aménophis II à Giza. À propos d'une interprétation récente », *SAK* 8, 1980, p. 269-284.

118 W. Helck, *LÄ* IV, 1982, col. 990, *s. v*. Perunefer ; Abd el-Hamid Zayed, « Perou-nefer, port de guerre d'Aménophis II », *ASAE* 66, 1987, p. 75-109 ; F. Pumpenmeier, *Eine Gunstgabe von seiten des Königs, SAGA* 19, Heidelberg, 1998, p. 81, n. 314 (avec références).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

zone portuaire qui constituait l'aboutissement du trafic fluvial pour les marchandises en provenance du Proche-Orient et le point de départ des expéditions militaires vers le Levant. Il n'y a pas lieu de discuter ici la localisation exacte de ce port, situé par la majorité des auteurs à proximité de Memphis [119], mais dont les attestations sont si peu précises qu'on a pu proposer aussi de l'associer à Avaris [120]. Le site est mentionné pour la première fois sous Amenhotep II [121] et la grande majorité des attestations date de son règne [122]. Qenamon, frère de lait du pharaon, s'était vu confier la fonction de « grand intendant de Perou-nefer » et consacra la meilleure partie de sa tombe à la commémoration de cet événement, manifestement considérable [123]. Les divinités présentes à Perou-nefer sont, outre Amon-Rê [124], Astarté [125] et Seth-Baâl [126]. Les cultes qui s'y sont installés ont apparemment reçu une impulsion et une diffusion considérables de la part d'Amenhotep II et l'on a retrouvé des édifices dédiés par ce roi à « Amon-Rê qui réside à Perou-nefer » jusque dans les temples de Karnak [127].

L'atmosphère cosmopolite de Perou-nefer transparaît dans les registres de comptes du papyrus BM 10056, où se côtoient par exemple un fils royal Amenhotep [128] et des individus d'origine syro-palestinienne incorporés à l'administration égyptienne, tels qu'un certain Seb-Baâl, littéralement « Baâl est revenu [129] ». On sait que, quelques décennies plus tard, le grand prêtre d'Amon, de Baâl et d'Astarté de Perou-nefer se nomme Sa-ra-bi-ja-khi-na [130]. Il est clair que de tels hommes, occupant des positions importantes dans les institutions

119 Voir notamment W. HELCK, *loc. cit.* ; M. KAMISH, « Problems of Toponymy with Special Reference to Memphis and *Prw-nfr* », *Wepwawet* 2, 1986, p. 32-36 ; D. G. JEFFREYS, H. S. SMITH, *in* A.-P. ZIVIE (éd.), *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire. Nouvelles données, nouvelles questions*, Paris, 1988, p. 61 et 64 ; K. A. KITCHEN, « Towards a Reconstruction of Ramesside Memphis », *in* E. BLEIBERG, R. FREED (éd.), *Fragments of a Shattered Visage, MIEAA* 1, Memphis, 1991, p. 94.

120 M. BIETAK, « Une citadelle royale à Avaris de la première moitié de la XVIII^e^ dynastie et ses liens avec le monde minoen », *in* A. CAUBET (éd.), *L'acrobate au taureau. Les découvertes de Tell el Dab'a (Égypte) et l'archéologie de la Méditerranée orientale (1800-1400 av. J.-C.)*, Paris, 1999, p. 48-49 ; *id.*, « The Center of Hyksos Rule : Avaris (Tell el-Dab'a) » *in* E. Oren, *The Hyksos : New Historical and Archaeological Perspectives, University Museum Monograph* 96, Philadelphie, 1997, p. 125.

121 Noter que les pErmitage 1116 A et B, v^o^ ainsi que le pBM 10056, mentionnant Perou-nefer, datent très certainement de l'époque d'Amenhotep II et non de Thoutmosis III (voir D. B. REDFORD, « The Coregency of Tuthmosis III and Amenophis II », *JEA* 51, 1965, p. 107-112). La représentation du futur roi Amenhotep II assis sur les genoux de sa nourrice « dans les jardins de Perou-nefer », qui figure dans la tombe de Qenamon à Thèbes (voir N. de G. DAVIES, *Qenamun*, pl. IX, p. 20-21) n'est pas forcément pertinente car la tombe date de l'époque d'Amenhotep II ; elle semble témoigner néanmoins de l'enfance memphite d'Amenhotep II .

122 Cf. D. B. REDFORD, *JEA* 51, 1965, p. 109, n. 2 ; Abd el-Hamid ZAYED, *loc. cit.*

123 Cf. N. de G. DAVIES, *Qenamun*, pl. VIII, p. 17-19 ; H. WILD, *BIFAO* 56, 1957, p. 230. Les quelques bribes préservées du discours prononcé à cette occasion par le roi devant Qenamon sonnent d'ailleurs comme la mise en place d'une nouvelle fondation et pourraient être un indice de la création de Perou-nefer sous Amenhotep II : « (...) car j'ai ordonné [...] à Perou-nefer [...] car il est selon les prescriptions (*m nḫb*), tu le pourvoiras (*grg*) comme les an[cêtres (?)...] » (N. de G. DAVIES, *op. cit.*, pl. VIII, l. 18-19, p. 18 = *Urk.* IV, 1386, 19-1387, 3).

124 Cf. Abd el-Hamid ZAYED, *op. cit.*, p. 105-106.

125 Mention d'« Astarté qui préside à Perou-nefer » sur une stèle de Tourah de l'an 4 d'Amenhotep II. Cf. H. VYSE, *The Pyramids of Egypt* III, Londres, 1842, pl. face p. 95 ; G. DARESSY, *ASAE* 11, 1911, p. 258 ; PM IV, 74.

126 Voir *supra*, n. 110.

127 Cf. Abd el-Hamid ZAYED, *loc. cit.* ; ajouter F. LE SAOUT, *Karnak* VII, 1982, p. 233 ; Cl. TRAUNECKER, *in* A.-P. ZIVIE (éd.), *Memphis et ses nécropoles*, 1988, p. 102, n. 33.

128 L'identification de ce prince au futur Amenhotep II, postulée par S.R.K. GLANVILLE, a été réfutée par D.B. REDFORD sur des critères chronologiques : il s'agit en fait d'un fils de ce monarque (*JEA* 51, 1965, p. 111-115).

129 Cf. S. R. K. GLANVILLE, *ZÄS* 68, 1932, p. 25-26, n. 76 ; Th. SCHNEIDER, *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches, OBO* 114, Fribourg, Göttingen, 1992, p. 181, N 383. Sur la présence d'Asiatiques parmi les fonctionnaires égyptiens à cette époque, voir en général W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr., ÄgAbh* 5, Wiesbaden, 1971, p. 368-390 ; M. KAMISH, « Foreigners at Memphis in the Middle of the Eighteenth Dynasty », *Wepwawet* 1, 1985, p. 12-13 ; W.J. MURNANE, « Imperial Egypt and the Limits of Power », *in* R. COHEN, R. WESTBROOK (éd.), *Amarna Diplomacy*, Baltimore, Londres, 2000, p. 109.

130 W. HELCK, *op. cit.*, p. 374 ; A.-P. ZIVIE, *in id.* (éd.), *Memphis et ses nécropoles*, 1988, p. 107-108 ; M. DEWACHTER, *BSFE* 103, 1985, p. 29-31 (avec réf.).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

égyptiennes, ont aussi apporté et transmis une part de leur culture et permis un certain nombre d'« acclimatations » de traits proche-orientaux en Égypte [131]. Amenhotep II, dont la jeunesse se déroula en grande partie à Memphis, fut probablement élevé en contact étroit avec ce milieu bigarré naissant [132].

Le mythe du « combat avec la mer » et la question de l'emprunt

Si l'on envisage à présent l'interprétation du texte en lien avec le contexte particulier d'installation des divinités asiatiques en Égypte, l'hypothèse d'un emprunt à la mythologie proche-orientale peut être confortée. Les commentateurs ont en effet souvent rapproché le « papyrus d'Astarté » de mythes présentant un combat contre la mer, motif qui constitue un élément central de nombreuses mythologies proche-orientales [133]. Il semble en effet difficile de concevoir que le récit égyptien du combat des dieux contre la mer n'ait pas été inspiré en grande partie par l'une ou l'autre des variantes du mythe, sous sa forme cananéenne [134] ou dans la version hourrite qui nous est connue principalement à travers le texte hittite de la *Geste d'Ullikummi* [135]. Si l'on prend l'exemple du « cycle de Baâl » conservé sur des tablettes provenant de l'antique Ougarit [136], version littéraire du mythe du combat avec la mer qui comporte ses propres développements [137], plusieurs points de comparaison avec le « papyrus d'Astarté » apparaissent très nettement. En voici la liste établie par M.S. Smith : l'exigence d'un tribut par la mer, le paiement du tribut, l'initiative prise contre la mer, la réponse de Baâl pour combattre avec la mer, le titre de « souverain » porté par la mer et le rôle de la déesse Astarté [138]. Il paraît difficile dans ces conditions de souscrire à l'opinion de G. Posener selon laquelle l'emprunt ne se limiterait qu'à certains détails qui fourniraient tout au plus une couleur exotique au conte [139]. Au contraire, l'adoption des divinités étrangères au sein du panthéon égyptien a dû s'accompagner de l'incorporation de leur « constellation » mythique. Il est logique que Baâl et Astarté aient ainsi été acclimatés en Égypte avec au moins une part de leur personnalité mythologique. Toutefois, celle-ci a fait l'objet d'une assimilation s'appuyant sur les affinités existant avec les réalités égyptiennes. Les textes magiques sont les plus

131 Le corpus des tablettes d'Amarna témoigne, quelques générations plus tard, de relations avec le Proche-Orient qui ne se limitent pas à des échanges diplomatiques mais conduisent aussi à l'introduction en Égypte de la science et de la littérature du Levant. Cf. S. IZRE'EL, *The Amarna Scholarly Tablets*, *Cuneiform Monographs* 9, Groninge, 1997.

132 Cf. Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil* II, Paris, 1995, p. 321-322 ; Chr. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire*, 1976, p. 262-266.

133 D.B. REDFORD, « The Sea and the Goddess », *in* S. ISRAELIT-GROLL (éd.), *Studies in Egyptology presented to M. Lichtheim*, Jérusalem, 1990, p. 824-835 ; J.M. DURAND, « Le mythologème du combat entre le dieu de l'orage et la mer en Mésopotamie », *MARI* 7, 1993, p. 41-61. Sur la problématique de l'emprunt de motifs proche-orientaux dans la littérature égyptienne, voir aussi récemment A.M. GNIRS, « Die levantinische Herkunft des Schlangengottes », *in* H. GUKSCH, D. POLZ (éd.), *Stationen. Fs. R. Stadelmann*, Mayence, 1998, p. 197-209.

134 J. VAN DIJK, « ᶜAnat, Seth and the Seed of Preᶜ », *in Scripta Signa Vocis. Studies J.H. Hospers*, 1986, p. 31-32 ; M.S. SMITH, *op. cit.*, p. 24-25.

135 Cf. W. HELCK, « Zur Herkunft der Erzählung des sog. « Astartepapyrus » », *in* M. GÖRG (éd.), *Fontes atque Pontes. Fs. H. Brunner*, *ÄAT* 5, Wiesbaden, 1983, p. 215-223 ; D.B. REDFORD, *Ancient Egyptian Literature : an Overview*, *in* J.M. SASSON (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East*, New York, 1995, IV, p. 2231 ; mais voir les réserves émises par ce même auteur concernant des rapprochements trop littéraux postulés par Helck (« The Sea and the Goddess », *in Studies Lichtheim*, 1990, p. 833, n. 97).

136 P. BORDREUIL, D. PARDEE, « Le combat de *Baᶜalu* avec *Yammu* d'après les textes ougaritiques », *MARI* 7, 1993, p. 63-70 ; M.S. SMITH, *The Ugaritic Baal Cycle I*, *Suppl. VetTest-Suppl.* 55, Leyde, New York, Cologne, 1994. Pour des traductions récentes, voir aussi D. PARDEE, « The Baᶜlu Myth », *in* W.W. HALLO, K.L. YOUNGER Jr. (éd.), *The Context of Scripture I*, *Canonical Compositions from the Biblical World*, Leyde, 1997, p. 241-274 ; N. WYATT, *Religious Texts from Ugarit. The Words of Ilimilku and his Colleagues*, Sheffield, 1998, p. 39-69.

137 B. HERR, « Die Vorgeschichte des Baal-Mythos », *UgForsch* 27, 1995, p. 43.

138 M.S. SMITH, *op. cit.*, p. 23.

139 G. POSENER, « La légende égyptienne de la mer insatiable », *AIPHO* 13, 1953, p. 461-478.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

révélateurs à cet égard. Le papyrus Leyde I 343 + 345 montre la synthèse qui est opérée entre des éléments propres à l'univers mythique des divinités asiatiques et les mécanismes de la magie égyptienne [140]. La manière dont le magicien fait intervenir le dieu Baâl mérite une attention particulière. En voici deux exemples :

(r° II, 2-3) : « Le cimeterre de Seth est contre toi, ô maladie-*samana* ! L'arme-*ketep* de Baâl est dans ton crâne, ô maladie-*samana* ! »

(v° VII, 5) : « La rage de Seth est contre l[a maladie-*akhou*], la furie de Baâl est contre toi, la rage de l'Orage [est contre toi (?)]. »

Dans ces jeux de *parallelismus membrorum*, Seth est toujours la première des divinités mentionnées et Baâl semble dès lors apparaître comme une manifestation de ce dieu, permettant de faire varier les noms du dieu guérisseur combattant. Le nom de Baâl reste cependant employé à bon escient, en respectant la mythologie propre à ce dieu [141].

Cette annexion de la personnalité de Baâl par Seth peut être décelée dans le « papyrus d'Astarté », où la graphie employée doit certainement être lue « Seth [142] », puisqu'il s'agit de l'écriture la plus fréquente de ce nom en hiératique ; mais elle fait référence aussi à Baâl car une graphie identique est utilisée dans le pErmitage 1116 A [143], pour désigner le dieu de Perou-nefer, expressément nommé Baâl dans certaines sources hiéroglyphiques [144]. Le procédé permet de rester dans un univers égyptien [145] mais d'investir le dieu Seth des potentialités et de la sphère d'action de Baâl, qui devient en quelque sorte une de ses manifestations [146]. Ce procédé d'acculturation se manifeste aussi dans notre texte à travers l'emploi d'un vocabulaire d'emprunt, dont l'abondance est encore manifeste malgré les lacunes. Si cet argument ne peut être invoqué pour prouver l'origine étrangère du récit, il témoigne à tout le moins d'une volonté égyptienne patente de s'approprier les réalités orientales. Ainsi, le terme *ṯryn* (1, 5) « armure » renvoie encore très probablement à une nouveauté exotique en ce début de XVIII^e^ dynastie [147]. Il en est de même pour le mot *ym* (*passim*) « mer », d'emprunt récent dans le vocabulaire égyptien [148], qui donne au récit une connotation plus sémitique que l'égyptien *wꜣḏ-wr*, ainsi que pour *ṯnr* (1, 3) « haut fait [149] », *rqrq* (1, 7), et *šq* (1, x + 4), tous notés au moyen de l'écriture syllabique. Le mot *jsb.t* (3, y),

140 J. VAN DIJK, « ^c^Anat, Seth and the Seed of Pre^c^ », *in Scripta Signa Vocis. Studies J.H. Hospers*, 1986, p. 37 ; Th. BARDINET, « Remarques sur les maladies de la peau, la lèpre, et le châtiment divin dans l'Égypte ancienne », *RdE* 39, 1988, p. 13.

141 Ainsi, la mention égyptienne de l'arme-*ktp* est un hapax qui trouve une correspondance exacte dans les textes ougaritiques du *Cycle de Baâl* où elle est aussi un attribut du dieu de l'orage. Cf. R.T. CALLAGHAN, « The Word *ktp* in Ugaritic and Egypto-Canaanite Mythology », *Orientalia* 21, 1952, p. 37-46 ; N. WYATT, *Religious Texts from Ugarit*, 1998, p. 140, n. 102 (avec références).

142 C'est d'ailleurs toujours Seth qui est mentionné dans les autres références au mythe connues (voir *supra*, concernant l'interprétation du texte).

143 *Ḥtp-nṯr n Sṯḥ m Prw-nfr :* « Offrande divine de Seth(-Baâl) dans Perou-nefer » (pErmitage 1116A, v°, l. 42 = W. GOLENISCHEFF, *Les papyrus hiératiques N° 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage impérial à St Petersbourg*, Moscou, 1913, pl. XVI). Le nom du dieu est lu « Baâl » par R. STADELMANN, *op. cit.*, p. 32-34, et H. TE VELDE, *Seth, God of Confusion*, *ProblÄg* 6, Leyde, 1967, p. 122.

144 R. STADELMANN, *loc. cit.*

145 Dans la même optique, Astarté est présentée comme la « fille de Ptah » et devient ainsi naturellement égyptienne.

146 Sur les fonctions communes ayant permis le rapprochement entre ces deux divinités, voir J. ZANDEE, « Seth als Sturmgott », *ZÄS* 90, 1963, p. 148-149.

147 Comme semble bien l'indiquer la présence de ce type d'armures parmi les cadeaux du Nouvel An représentés dans la tombe de Qenamon, grand intendant de Perou-nefer (voir *supra*, n. (p)). Sur ces produits d'importations, voir dernièrement B.M. BRYAN, « The Egyptian Perspective on Mittani », *in* R. COHEN, R. WESTBROOK (éd.), *Amarna Diplomacy*, Baltimore, Londres, 2000, p. 75-76.

148 Cf. J. E. HOCH, *Semitic Words*, 1994, p. 52, n° 52 (première attestation sous Thoutmosis III).

149 Une origine akkadienne a été proposée par M. GÖRG, « *ṯnr* (« stark »), ein semitisches Lehnwort ? », *GM* 68, 1983, p. 53-54. Notre texte en présenterait la plus ancienne attestation. On mentionnera aussi Thoutmosis IV, « vaillant (*ṯnr*) sur le char comme Astarté » (!) (= *Urk*. IV, 1559, 6).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

var. *jsp.t* (1, x + 8 ; 15, y-1 (?)) « siège », d'apparition récente [150], semble lui aussi renvoyer à une réalité orientale. Le nom autant que l'objet auraient été introduits en Égypte vers la Deuxième Période intermédiaire ou au début de la XVIII^e^ dynastie, époque à laquelle remontent les premières représentations connues [151]. S'appropriant par le mythe les pouvoirs et les hauts faits des dieux étrangers, les savants égyptiens s'accaparent aussi le monde de l'autre par la voie du lexique. De ce point de vue, il est étonnant de constater à quel point les sources d'emprunt ont été parfaitement recomposées dans une vision purement égyptocentrique.

Idéologie royale

Dans une autre perspective, la présence du protocole royal et la magnificence du support de l'œuvre impliquent un lien direct avec la royauté qui peut trouver aussi une raison d'être dans les associations qui existent au Proche-Orient entre le mythologème du combat avec la mer et l'idéologie royale. L'introduction telle que nous l'avons interprétée semble bien révéler un processus d'identification entre le souverain et le dieu guerrier, à savoir probablement Seth-Baâl. De fait, des études récentes ont montré comment dans le contexte mésopotamien et syro-palestinien, le mythe du combat avec la mer s'apparentait à un mythe de royauté dès l'époque la plus ancienne où l'on peut déceler son existence : à travers un texte provenant de Mari (A. 1968) qui atteste l'existence du mythologème au XVIII^e^ siècle av. J.-C. à Alep, dans un contexte amorrite, J.-M. Durand a démontré le lien existant entre la victoire sur la mer et l'instauration de la cérémonie du sacre [152]. La relation entre le mythe et les rites royaux s'établit notamment à travers la médiation des armes sacrées [153]. Une analyse similaire peut être appliquée aux textes ougaritiques, comme l'a montré N. Wyatt [154], qui souligne notamment l'importance du thème de l'intronisation dans le cycle de Baâl [155].

La légende égyptienne du « combat des dieux contre la mer » offre la possibilité d'une telle lecture idéologique qui laisserait songer que le mythologème a été adopté avec ou à cause de ses implications concernant l'idéologie royale. Le rapport établi entre le héros divin et le roi se laisse clairement dégager de l'introduction, si notre interprétation est correcte. Le souverain se pose en servant tout comme en émule du dieu victorieux, dont la description des armes est particulièrement notable. La personnalité d'Amenhotep II, qui est à l'origine au Nouvel Empire

150 Il s'agit de la plus ancienne attestation connue du terme. Cf. J. E. HOCH, *Semitic Words*, p. 36-40, n^os^ 30, 31 et 33. Cet auteur cite un exemple de l'époque d'Amenhotep II écrit *sjbyn*, qui a été remis en cause par D. MEEKS, *BiOr* 54, 1997, col. 35-36. La fluctuation *jsbt* /*jspt* des graphies du papyrus témoigne elle aussi de l'entrée récente du terme dans le lexique égyptien. Les rares attestations de la graphie *jspt* ne se rencontrent qu'à la XVIII^e^ dynastie (aux exemples de J.E. HOCH, ajouter G.T. MARTIN, *The Memphite Tomb of Horemheb*, *EEF* 55, Londres, 1989, p. 80 et pl. 91 et noter que l'oUC 31922 à graphie *jsp.t* pourrait en fait dater de la XVIII^e^ dynastie selon l'avis de T.E. PEET, cité par V. RAISMAN, *Wepwawet* 1, 1985, p. 1, n. 2).

151 Voir les exemples discutés par R.A. CAMINOS, *LEM*, p. 266-268 ; J. J. JANSSEN, *Commodity Prices in the Ramessid Period*, Leyde, 1975, § 36, p. 191-194 et l'étude de M.-C. BRUWIER, « Origine et usage du tabouret *isbet* », *in* Chr. CANNUYER, J.-M. KRUCHTEN (éd.) *Individu, société et spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte. Mélanges A. Théodoridès*, Ath, Bruxelles, Mons, 1993, p. 29-57, surtout p. 32-35.

152 J.M. DURAND, « Le mythologème du combat entre le dieu de l'orage et la mer en Mésopotamie », *MARI* 7, 1993, p. 52-54.

153 Sur la place importante tenue par les armes dans le cycle ugaritique, voir spécifiquement G. DEL OLMO LETE, « The Divine Panoply (KTU 1.65 : 12-14) », *AulOr* 10, 1992, p. 254-256.

154 « Arms and the King », *in* M. DIETRICH, I. KOTTSPIER, « *Und Mose schrieb dieses Lied auf* ». *Fs. O. Loretz*, *AOAT* 250, Münster, 1998, p. 833-882, part. p. 855-861.

155 *Ibid.*, p. 855.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la tradition du « roi sportif » et dont la maîtrise des armes est fortement valorisée dans les inscriptions de son règne, s'accorde bien avec une telle idéologie ; le texte illustre à nouveau cette fonction de « patrons » de la royauté à laquelle les divinités guerrières du Proche-Orient sont promues sous le règne de ce pharaon. Par ailleurs, les vestiges du conte montrent l'accent mis sur la thématique du « trône » et la notion de souveraineté (*ḥqȝ*). L'importance accordée au « tribut » reflète aussi les préoccupations politiques propres des Égyptiens, pour qui, au Nouvel Empire, cette notion est symbolique d'une hégémonie exercée sur le monde étranger [156].

Sitz im leben et genre du texte

Il reste à envisager les problèmes liés au genre de l'œuvre et à son *Sitz im Leben*. La présence d'une date en introduction du texte et d'un titre évoquant probablement un acte de commémoration ou de restauration de la part du pharaon Amenhotep II invite à rattacher la proclamation du texte à un événement déterminé. L'interprétation de la date en elle-même est un point délicat. Les premières interprétations l'associant à la commémoration de l'avènement du pharaon [157] ont été infirmées par la découverte de mentions de cet avènement à d'autres dates [158], ce qui a conduit D.B. Redford à considérer qu'il ne s'agissait probablement que de la date à laquelle l'hymne a été composé ou peut-être récité pour la première fois [159]. Il est difficile de concevoir néanmoins que cette date ait été arbitrairement choisie ou n'ait pas été associée à un événement précis. Plusieurs possibilités sont envisageables. En premier lieu, on peut postuler l'éventualité d'un *Sitz im Leben* de la proclamation du texte en rapport avec les festivités liées au jour de l'année concernée. Cette approche s'est avérée fructueuse dans une étude récemment publiée par U. Verhoeven [160] au sujet du conte mythologique d'*Horus et Seth* du papyrus Chester Beatty I : l'auteur a mis en lumière le lien existant entre d'une part la date mentionnée sur le manuscrit, le conte ainsi que les hymnes à Ramsès V, et d'autre part la notice associée à ce jour dans le *Calendrier des jours fastes et néfastes*. Une telle perspective n'offre malheureusement que peu de résultats dans le cas qui nous concerne, ce qui est peut-être dû aussi aux lacunes de notre documentation. Pour la date du III. *prt* 19, la notice du *Calendrier des jours fastes et néfastes* est la suivante :

« Bon, bon, bon ! Les enfants de Nout sont sous (lit. sur) une brise favorable. [Quant à] tout mort en ce jour [...] Chou (?)[...B]astet[...] la Majesté du pays étranger [161]... »

Aucun lien évident ne peut être établi avec notre texte.

156 Cf. M. Liverani, *Prestige and Interest. International Relations in the Near East ca. 1600-1100 B.C.*, Padoue, 1990, p. 260-282 ; E. Bleiberg, *The Official Gift in Ancient Egypt*, Norman, Londres, 1996, p. 90-114. L'image négative du « tribut » auquel sont assujettis les dieux égyptiens autoriserait peut-être une lecture « historique » du conte si l'on songe à la réputation de « taxeurs » des Hyksôs. Voir les déclarations de Kamosé et le fragment de Manéthon cités par D.B. Redford, *Egypt, Canaan and Israel*, Princeton, 1992, p. 115.

157 W. Pleyte, *Les Papyrus Rollin*, Leyde, 1868, p. 23.

158 Cf. P. Der Manuelian, *Amenophis II*, 1987, p. 1-44.

159 D.B. Redford, *JEA* 51, 1965, p. 121, n. 3.

160 U. Verhoeven, « Ein historischer "Sitz im Leben" für die Erzählung von Horus und Seth des Papyrus Chester Beatty I », *in* M. Schade-Busch (éd.), *Wege öffnen. Fs. R. Gundlach*, *ÄAT* 35, Wiesbaden, 1996, p. 347-363.

161 D'après les deux versions parallèles. Cf. Chr. Leitz, *Tagewählerei*, *ÄgAbh* 55, Wiesbaden, p. 288-289. Voir aussi le commentaire associé à cette date sur l'ostracon publié par M. Malinine, « Nouveaux fragments du calendrier égyptien des jours fastes et néfastes », *in Mélanges Maspero* I, *MIFAO* 66, Le Caire, 1935-1938, p. 880-881 et p. 882, n. (k).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Une autre possibilité consiste à lier la date mentionnée à un événement, dont le texte pourrait célébrer l'anniversaire ou marquer le déroulement. Nous n'avons pu déterminer une telle association avec une date historique dans la documentation qui nous est connue [162] mais on peut supposer aussi qu'elle correspond à la célébration d'une cérémonie religieuse concernant la divinité mise à l'honneur dans le conte. Il faudrait alors lire cette œuvre comme un récit étiologique narrant l'installation du culte de Seth-Baâl dans la région memphite [163], composé dans le cadre de l'édification d'un lieu de culte destiné à ce dieu guerrier.

Le conte justifierait alors l'insertion de cette divinité au premier rang du panthéon égyptien en lui créant un passé mythique qui le plaçât en libérateur de l'Ennéade. À l'instar de la stèle de l'an 400, une profondeur historico-mythique est ici créée [164] afin de cautionner la prédilection accordée par le pharaon au dieu Seth-Baâl. Une telle lecture d'un récit mythologique dans une perspective politique ou de propagande religieuse trouve aisément des parallèles en Égypte. Le cas d'*Horus et Seth*, déjà évoqué, est l'exemple le plus proche, mais de telles analyses ont aussi été proposées pour le récit gravé sur le naos d'El-Arish narrant les événements survenus sous la royauté de Chou et de Geb [165]. Si l'on envisage l'hypothèse d'un lien direct entre l'édification d'un temple et ce récit, il est possible de trouver aussi des parallèles dans les inscriptions des temples ptolémaïques où des combats contre les forces du mal sont le prélude à la fondation d'un sanctuaire [166]. Dans l'introduction du texte, certaines mentions semblent pouvoir être interprétées comme se rapportant à un édifice [167]. Or, l'association directe entre le « récit des exploits » et la description d'un site trouve des parallèles dans certains textes ramessides connus sous le titre d'« éloges de la Résidence du Delta ». L'incipit en est le suivant :

ḥɜty-ʿ m sḏd nḫtw n pɜ nb n Kmt °
qdn=f ḥm=f ʿ.w.s. wʿ(n) bḫn ° ʿɜ-nḫt(w) rn=f

Commencement du récit des exploits du Maître de l'Égypte °.
Sa Majesté v.s.f. s'est construit une résidence ° nommée « celle aux grands exploits [168] *».*

Dans cette perspective, on aimerait mettre en relation directe avec cette fondation supposée une inscription de l'an 4 d'Amenhotep II (un an avant la date du « papyrus d'Astarté ») commémorant l'ouverture de carrières à Tourah. Le texte mentionne toute une série de divinités aux temples desquelles étaient manifestement destinées les pierres extraites. « Astarté qui préside à Perou-nefer [169] » y figure en bonne place.

162 Le fait que la date du 19e jour du 3e mois de peret, an 5, figure aussi dans le pGurob l.1, une lettre de l'époque d'Amenhotep IV, n'est qu'une pure coïncidence et n'apporte aucune information pertinente (F.Ll. GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, Londres, 1898, pl. 38).

163 Une telle interprétation était avancée par G. Posener mais concernant le culte d'Astarté (*AIPHO* 13, 1953, p. 468).

164 Sur ce phénomène, voir U. LUFT, *Beiträge zur Historisierung der Götterwelt und der Mythenschreibung*, *StudAeg* 4, Budapest, 1978, part. p. 195-200.

165 Voir dernièrement Th. SCHNEIDER, « Mythos und Zeitgeschichten der 30. Dynastie. Eine politische Lekture des 'Mythos von den Götterkönigen' », *in* A. BRODBECK (éd.), *Ein Ägyptische Glasperlenspiel. Fs. E. Hornung*, Berlin, 1997, p. 207-242.

166 Voir en général E.A.E. REYMOND, *The Mythical Origin of the Egyptian Temple*, New York, 1969 ; J.-Cl. GOYON, *Les dieux-gardiens et la genèse des temples*, *BdE* 93, Le Caire, 1985. Pour la création d'un héros guerrier divin qui n'est pas sans évoquer celle qui se lit dans notre texte, voir *ibid*, p. 32-33.

167 Voir *supra*.

168 pAnastasi II, 1, 1 = pAnastasi IV, 6, 1. Cf. A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Miscellanies*, Bruxelles, 1937, p. 12 et 40 ; R.A. CAMINOS, *LEM*, 1954, p. 37-38 et 153-154. Voir aussi pAnastasi III, 7, 2-10, particulièrement l. 3-4.

169 Voir *supra*, n. 125.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le problème du genre

D'une manière générale, le « papyrus d'Astarté » tel qu'il nous était connu jusqu'à présent relève d'une catégorie bien attestée dans la littérature égyptienne, celle des « contes mythologiques [170] » : ce type de récit apparaît dès le Moyen Empire [171] et est particulièrement bien représenté à la XVIII[e] dynastie [172] et à l'époque ramesside [173]. On peut le définir comme une narration mettant en scène des personnages divins (ou leur collectivité : l'Ennéade) dans une succession d'épisodes où ils s'affrontent physiquement ou verbalement. D'un point de vue stylistique, le « papyrus d'Astarté » partage la plupart des caractéristiques du corpus des *Late-Egyptian Stories*, comme les études de Fr. Hintze [174] ont pu le montrer. Le mythologème issu du Proche-Orient a donc bien été adapté en fonction du panthéon égyptien et fait l'objet de la part des rédacteurs égyptiens d'une réécriture qui l'intègre parfaitement aux schémas des contes égyptiens.

Cependant, s'il s'agit effectivement d'un conte, la découverte du début du texte, où la présence d'une date et de l'exorde témoigne d'un *Sitz im Leben* très particulier, nous conduit à envisager dans une nouvelle perspective la problématique du « genre » de cette œuvre [175]. Selon notre interprétation, après le protocole royal et le titre, débute un discours aux résonances épiques qui annonce le projet général du locuteur : le récit (*sḏd*) et la glorification (*sqȝ*) des hauts faits (*nḫtw / tnr*) du héros triomphateur de la mer. Ce genre de la « geste » héroïque est précisément désigné en égyptien par l'expression *sḏd nḫtw*, lit. « récit des exploits [176] ». Il s'est considérablement développé sous Thoutmosis III, dont les très nombreuses inscriptions royales narrent les différents actes de bravoure lors de ses campagnes militaires. La forme du récit lui-même se fait alors à travers un style annalistique ou emprunte les conventions de la *Königsnovelle* [177]. La forme du conte choisie dans la suite du « papyrus d'Astarté » semble cependant marquer quant à elle une distanciation littéraire qui peut être attribuée au fait que les exploits narrés relèvent d'un passé éloigné [178] et fonctionnent comme un précédent mythique [179], qui sert alors d'« enseignement » au représentant divin sur terre.

170 Cf. A.H. GARDINER, *The Chester Beatty Papyri, N° 1*, Londres, 1931, p. 8-10 ; J. BAINES, « Myth and Literature », *in* A. LOPRIENO (éd.), *Ancient Egyptian Literature*, *ProblÄg* 10, Leyde, 1996, p. 365-366 ; M. BROZE, *Mythe et roman en Égypte ancienne*, *OLA* 76, Louvain, 1996.

171 R.B. PARKINSON, « Teaching, Discourses and Tales from the Middle Kingdom », *in* S. QUIRKE (éd.), *Middle Kingdom Studies*, New Malden, 1991, p. 119-120.

172 Voir le conte mythologique du musée Pushkine publié par R.A. CAMINOS, *Literary Fragments*, 1956, p. 40-50, pl. 17-23 et M.A. KOROSTOVTSEV (voir *supra*, n. 58 et cf. R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 120, n. xxxiii), ainsi que le fragment contenu sur l'ostracon Senenmut 149 (W.C. HAYES, *Ostraka and Name Stones*, New York, 1942, pl. XXVIII ; cf. B. MATHIEU, *Égypte. Afrique et Orient* 10, 1998, p. 4).

173 Voir le conte d'*Horus et Seth* du papyrus Chester Beatty I (voir dernièrement M. BROZE, *op. cit.*) ; le conte d'*Arsaphès et Méryré* du pDeM 39 (S. SAUNERON, Y. KOENIG, *Livre du Centenaire*, *MIFAO* 104, Le Caire, 1980, p. 135-141) ; différentes *historiolae* insérées dans des textes magiques : *Isis et Rê* (voir J.F. BORGHOUTS, *Ancient Egyptian Magical Texts*, Leyde, 1978, n° 84, p. 51-55 et p. 122), la *Légende d'Anat* (A. ROCCATI, *RdE* 24, 1972, p. 153-159), etc.

174 *Op. cit.*

175 Pour les termes de la problématique, voir J. ASSMANN, « Der literarische Text im Alten Ägypten. Versuch einer Begriffsbestimmung », *OLZ* 69, 1974, col. 117-126.

176 Cf. A. SPALINGER, *Aspects of the Military Documents of the Ancient Egyptians*, New Haven, Londres, 1982, p. 222-233.

177 *Ibid.*, p. 101-119 ; voir dernièrement A. LOPRIENO, « The King's Novel », *in id.* (éd.), *Ancient Egyptian Literature*, *ProblÄg* 10, 1996, p. 279-282.

178 Les contes du papyrus Westcar offrent en cela un bon point de comparaison.

179 On constate que le récit mythique n'est pas incompatible avec la notion de narration-*sḏd*, contrairement à ce qu'avance J. VAN DIJK, « Myth and Mythmaking in Ancient Egypt », *in* J.M. SASSON (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East* III, New York, 1995, p. 1697-1698.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'introduction du « papyrus d'Astarté » instaure en effet une relation directe et personnelle entre le locuteur et la divinité, auteur des exploits. Un parallèle peut être établi entre cet incipit et celui qui apparaît fréquemment dans les textes de piété personnelle où le locuteur entreprend de « raconter la puissance divine » (*sḏd bɜw*) [180]. Un certain nombre d'ostraca publiés par G. Posener attestent de l'existence de ce genre sous le règne d'Amenhotep II [181]. Voici le début de l'un d'eux :

sḏdy=j m bɜw=k n ḥr-nb
mɜɜ=j [*bɜw=k*]
sqɜy=j [...]
dj=j n=k jɜw [...]

Je veux raconter ta puissance redoutable à tous les hommes,
car j'ai fait l'expérience de [*ta puissance redoutable (?)*].
Je veux exalter [...],
je veux t'adresser des louanges [...] [182].

On notera l'emploi caractéristique des termes *sḏd* et *sqɜ*, présents dans le « papyrus d'Astarté ». À l'instar de ces textes de piété personnelle, l'exorde de l'œuvre fait de l'ensemble du texte un acte d'adoration, comme le montre encore la répétition de la phrase « je veux adorer (...) » dans la section qui précède le début du récit mythologique. La description du héros guerrier prolonge quant à elle l'exorde sur le registre hymnique. Les formes perfectives – et non narratives – utilisées intègrent les données du mythe à la louange, comme cela est bien attesté dans les hymnes égyptiens [183]. La distinction des deux parties, hymnique et narrative, se trouve encore illustrée par la ponctuation du texte [184] ; les points rouges délimitent de brèves unités dans l'introduction alors qu'ils sont parfois plus espacés dans le conte lui-même, en respectant, autant qu'on puisse en juger, le découpage des phrases [185].

Par ailleurs, la datation du « papyrus d'Astarté » sous Amenhotep II amène certaines remarques. D'une part, le texte devient la première manifestation du « modernisme [186] » qui caractérise la production narrative des contes néo-égyptiens, et cela bien avant l'époque ramesside. D'autre part, le texte émane directement du milieu de la cour et paraît même être une initiative royale. L'usage de la langue vernaculaire, sous une forme vivante et pétrie d'innovations étrangères, n'en est que plus remarquable, même si elle imprégnait déjà la langue de chancellerie, comme semble le montrer la lettre d'Amenhotep II au vice-roi de Kouch Ousersatet [187].

180 Sur ce genre, voir J. Assmann, *LÄ* I, 1975, col. 425-426 et n. 5 ; A. Gnirs, « Die ägyptische Autobiographie », *in* A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian Literature*, 1996, p. 235-236. Les expressions *sḏd bɜw* et *sḏd nḥtw* sont largement interchangeables. Cf. H. Brunner, « Verkündigung an Tiere », *in* J. Assmann, E. Feucht, R. Grieshammer (éd.), *Fragen an die altägyptische Literatur, Fs. Otto*, Wiesbaden, 1977, p. 122.

181 G. Posener, « La piété personnelle avant l'âge amarnien », *RdE* 27, 1975, p. 195-210.

182 *Ibid*, p. 196.

183 J. Assmann, « Verkünden und verklären. Grundformen hymnischer Rede im alten Ägypten », *in* A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian Literature* ; *ProblÄg* 10, 1996, p. 324.

184 Sur cette ponctuation, voir H. Brunner, *LÄ* VI, 1986, col. 1017-1018, *s.v.* Verspunkte ; J. Winand, « La ponctuation avant la ponctuation. L'organisation du message écrit dans l'Égypte pharaonique », dans J.-M. Defays, L. Rosier, Fr. Tilkin, (éd.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Paris, Bruxelles, 1999, p. 163-178 ; J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtynis I*, *CNIP* 17, Copenhague, 1998, p. 35.

185 J. Winand, *op. cit.*, p. 173 et n. 39.

186 Sur cette caractérisation et ses critères, voir J. Assmann, « Die Entdeckung der Vergangenheit. Innovation und Restauration in der ägyptischen Literaturgeschichte », *in id.*, *Stein und Zeit*, Munich, 1991 [art. publié en 1985], p. 309-311.

187 *Urk*. IV, 1343-1344. Voir dernièrement sur cette lettre S. Morschauser, *SAK* 24, 1997, p. 203-222.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La reconstitution partielle du début du « papyrus d'Astarté » a permis en définitive d'envisager d'une manière nouvelle le conte des dieux contre la mer. Ce texte apporte un témoignage supplémentaire de l'impulsion donnée sous Amenhotep II aux cultes des divinités asiatiques en Égypte, particulièrement dans la région memphite, et démontre l'implication personnelle du souverain dans ce développement. Dans ce contexte, l'influence proche-orientale perceptible dans l'œuvre elle-même, parfois relativisée, mais largement acceptée par les commentateurs, s'en trouve mieux circonscrite. Le texte illustre d'une manière éclatante la manière dont les apports étrangers sont intégrés à une vision élargie de l'univers égyptien, et comment, dans ce qu'il nous faut appeler « littérature », la mythologie est mobilisée pour ancrer dans le temps des dieux une idéologie royale fondée sur le culte du héros guerrier. En cela, la mise en évidence du *Sitz im Leben* propre à ce récit invite à reconsidérer une nouvelle fois le statut de cette œuvre, et, plus généralement, celui des « contes mythologiques ».

Annexe : traduction suivie du texte

Nota : l'interprétation générale du texte telle qu'elle a été proposée par A.H. Gardiner est cohérente mais, de son propre aveu, s'appuie sur nombre de restitutions très hypothétiques [188]. Nous présentons ici une simple traduction suivie de la partie préservée du « papyrus d'Astarté », qui s'inspire largement pour la partie connue antérieurement des traductions d'A.H. Gardiner [189], G. Lefebvre [190] et E.F. Wente [191].

(1,1) *L'an 5, le 3e mois de peret, jour 19 .°*
que vive le roi de Haute et de Basse-Égypte ([.....]*) v.s.f. °*
le fils de Rê (Amenhotep le dieu souverain d'Héliopolis) v.s.f. °
doué de vie éternellement et à jamais °
apparu [*sur le trône d'Horus (?)*](1, 2) *comme son père Rê chaque jour.°*
Renou[*veler (?)...*] *qu'il a fait pour l'Ennéade °*
afin de combattre la mer [°] [...]
[*Je veux célébrer (?)*](1, 3) *tes exploits. °*
[*Je*] *veux exalter* [*ta puissance(?)*] *en racontant °*
ce que tu as fait alors que tu n'étais qu'un enfant. °
Tes hauts faits [*sont comme (?) des*(1, 4) *en*]*seignements devant mes yeux °*
Il a été fait [...]
Sh]*aï et Renenet ont été distingués °*
Elle a déterminé Shaï et Renenet [... °]

188 *Studies Griffith*, p. 78-81.
189 *Ibid.*, p. 81-83.
190 *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, p. 106-113.
191 « Astarte and the Insatiable Sea », *in* W.K. SIMPSON, *The Literature of Ancient Egypt*, New Haven, Londres, 1972, 133-136.

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(1, 5) *et ce qu'il a construit est en moi (?).°*
Pass[*e(?)...*]°
Ses vêtements sont armures et arcs. °
On fit [*.....les*] (1, 6) *montagnes et les cimes °*
[...]
et on lui a déterminé une grandeur semblable à (celle du) ciel °
Après que Men[...] *construit* [...] (1, 7) *rebelles (?) °*
on fit la [...]*deux* [*mont*]*agnes (?) °*
pour piétiner tes ennemis°
... (?) [...] (1, 8) *comme on piétine des roseaux* [°...]
[*...le ci*]*el et la terre °*
pour briller pour l'Ennéade des dieux °
[*On (?)*] *construisit* [.....] (1, 9) *sa tête°*
alors que ses [*deux (?)*] *cor*[*nes (?)...*]
[...] *ses ennemis°*
ainsi que ses adversaires °
Quant à [...] (1,10) [...]°
on trouva le [...]
[...] *en exaltant* [...]
(1,11) [...]*le* [...](1, x) (une ou plusieurs lignes perdues) [...]

(1, x + 1) *ses deux bœufs. ° Je veux adorer* [...] [...]° *Je veux adorer le(?)* [...] (1, x + 2) *Je veux adorer le ciel* [192] [...] *le lieu de séjour (?)* [...] [...] *la terre °* [...] (1, x + 3) [...] *le ciel ° Et après que (?)* [...] [...] *la terre ° et la terre s'apaisa* [...] [...] *que je (?) puisse* (1, x + 4) *découvrir sa* [...] [*Alors*] *ils se courbèrent comme ...(?)* [193] ° (1, x + 5) *Alors* [*chaque*] *homme embrassa* [*son prochain (?)...*] [...] *après* [*sept (?)*] *jours ° et le ciel* [...] [...] (1, x + 6) *descendit sur* [...] [...] *la mer.°...*[...] [...] [*la ter*]*re engendra* [...] *les quatre régions de la* [*terre*] [...] [...] (1, x + 8) *en son sein°, comme la maladie-ʿḫw (?)* [...] [...] *son trône de souverain v.s.f.° Il* [...] [...] (1, x + 9) *lui apporter trib*[*ut °...*] [...] *dans le conseil.° Alors Renout apporta* [...] [...] (1, x + 10) *en tant que souverain* [...] [*...le ci*]*el (?).° Voyez, on lui apporte le tribu*[*t...*] (1, x + 11) [...] [...] *lui* [...] *sinon, ils nous prendra comme prison*[*niers...*] (1, x + 12) *notre propre* [...] *pour* [...] [...] *Renout* [*lui a déjà apporté (?)*] *le tribut qui lui est dû, en argent, or, ° lapis lazul*[*i, turquoise...*] [...] *coffres.° Alors ils dirent à* (1, x + 13) *l'Ennéade : ° « Faites que (?)* [...] [...] *le tribut de la mer ° de sorte qu'il veuille entendre pour nous les paroles* [*... la Terr*]*e ° et que nous soyons protégés par ses soins.° Est-ce qu'il va* (2,1) [...]

192 *tꜣ pt* : lecture de E.F. Wente (*op. cit.*, p. 133).
193 *šq* : le terme reste énigmatique. Selon J. Hoch, il pourrait s'agir d'un emprunt sémitique et s'apparenter à une racine signifiant « exciter » (*Semitic Words*, 1994, p. 288-289, nº 412). Mais l'auteur postule que la phrase décrit l'union sexuelle du Ciel et de la Terre, ce qui est une pure supposition, le contexte lacunaire ne permettant pas même de déterminer le référent du pronom pluriel.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

[au moins 6 lignes perdues]

(2, x + 1) *car ils sont dans la crainte de* [...] [...*le tribut*] (2, x + 2) *de la mer.° Faites que* [...] [...*l*]*e tribut de la m*[*er...*] [...] (2, x + 3) *mauvais.° et Rénout prit un* [...] [...] *Astarté.° Alors le* [...] *dit* [...] [...*à l'un*] (2, x + 14) *des oiseaux : « Écoute ce que j'ai à te dire.° Ne pars pas* [...] [...] *un autre* [°]. *Hâte-toi de te rendre chez Astart*[*é...*] [...] (2, x + 5) *sa demeure.° et crie sous* [*la fenêtre de la chambre où (?)*]*elle dort. et dis-lui : ° « Si tu* [*es éveillée, alors écoute-moi (?);*] (2, x + 6) *si tu es plongée dans le sommeil, je* [*t*]*'évei*[*llerai°...*] [...] *la mer comme souverain sur le* [...] [...] *(2, x + 7) le ciel ° Viens auprès d'eux à l'*[*instant (?)...*] (2, x + 8) [...] [...] [*Asiatiques (??)*]*°* *Astar*[*té...*] (2, x + 9) (2, x + 10) --- [...] *la fille de Ptah. Or* [...] (2, x + 11) -- [...] *de la mer.° Le* [...] [...] (2, x + 12) ... *va toi-même ° porter le tribut de* [*la mer...*] (2, x + 13) [...] *alors Astarté se mit à pleur*[*er...*] (2, x + 14) [*s*]*on souverain v.s.f. restait silencieux °* [...] (2, x + 15) [...] [*lè*]*ve ton visage* [...] [...] (2, x + 16) [...] *lève ton visage ° et tu vas*[ ] (2, x + 17) [*de*]*hors ° Alors* [*elle ?*] *porta* [...] -- [...]*le*[...] *chanta en riant de lui.* [...] [....*il*] (2, x + 18) *vit Astarté alors qu'elle était assise au bord de la mer. Alors il lui dit : « D'où viens-tu, fille de Ptah, ° déesse irascible et violente ?* (2, x + 19)*° As-tu usé les sandales qui sont à tes pieds, as-tu déchiré les vêtements que tu portes° dans les allées et venues que tu as faites à travers le ciel et la terre ? » ° Alors* [*Astarté*] *lui dit* [...]

[au moins 22 lignes perdues]

(3, y-2) [...] [...] [*l'Ennéa*]*de° S'ils me donnent ta* [*fille ?...*] [...]*eux.* [°] *Que ferai-je alors contre eux, moi ? »* [°] *Astarté entendit ce que la mer* [*avait dit (?)*] .[°] *Alors Astarté entreprit de se rendre auprès de l'Ennéade à l'endroit où ils se trouvaient occupés.° Les Grands* (3,y) *la virent ° et ils se levèrent devant elle.° Les Petits la virent ° et ils se couchèrent sur le ventre.° On lui apporta son trône ° et elle s'assit.° Et on lui présenta le* (4,1) [*tribut de la mer ?*]

[au moins 22 lignes perdues]

[*la*] (4, y-2) *terre* [...] (4,y-1) *les p*[*erles...*] ----- [°...] *les perles* [...] (4,y) *le messager de Ptah partit pour rapporter ces paroles à Ptah et à Nout. °Alors Nout détacha les perles qui étaient à son cou.° Voyez : elle <les> plaça sur la balance* (5,1) [...]

Page 5 [au moins 23 lignes perdues]

(5, y-1) [...] [...] *Astarté* [°] *O mon* [...] (5,y) [...]–[...] *c'est une* [*dispute(?)*] *avec l'Ennéade. Et il enverra un courrier et demandera* [...] [...] *le sceau de Geb* [...] [...] *dans lequel est la balance. Et* (6,1) [...]

Page 6 [au moins 24 lignes perdues]

(6, y) *de* [...]

Page 7 [au moins 24 lignes perdues]

(7, y) [...] [...] *il* [...] *avec (?)* [...] [...] *mon panier (?) de* [...]

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Page 8 [au moins 24 lignes perdues]
(8, y) *et il a* [...]

Page 9 : entièrement perdue

Page 10 [au moins 24 lignes perdues]
(10, y) [...] [...*le tribut (?)*] *de la me*[*r*...] [...] *sur les portes*[...] *portes.* [...]*sortit(?)* [...]

Page 11 [au moins 24 lignes perdues]
(11,y) [...] [...]...*le*[...] [...] *s'ils viennent à nouveau*[...] [...]

Page 12-13 : entièrement perdues

Page 14 [au moins 24 lignes perdues]
(14, y) [...] [...] *son(?)* [...] [*la me*]*r (?); et il* [...] *pour recouvrir la terre et les montagnes et*

Page 15
(15, 1) [*les cimes (?)*]

[au moins 23 lignes perdues]
(15, y-1) [...] [...] *son tr*[*ôn*]*e*
(15, y) [...] [...] *tu*[...] [...*venir (?)*] *combattre avec lui :* [...] *il s'est calmé. Il ne viendra pas nous chercher querelle. Seth s'assit* [...]

Page 16 + x [au moins 24 lignes perdues]
(16, y) [...] ... *avec* ... [...]

Page 17 + x [au moins 24 lignes perdues]
(17, y) *et la mer abandonna* [...] [...]

Page 18 + x' [au moins 24 lignes perdues]
(18, y) [...] *il* [...]

Page 19 + x''
(19, y) [...] *les sept* (20, 1) [...]

Page 20 + x'''
[...] *avec le ciel* [...]

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net

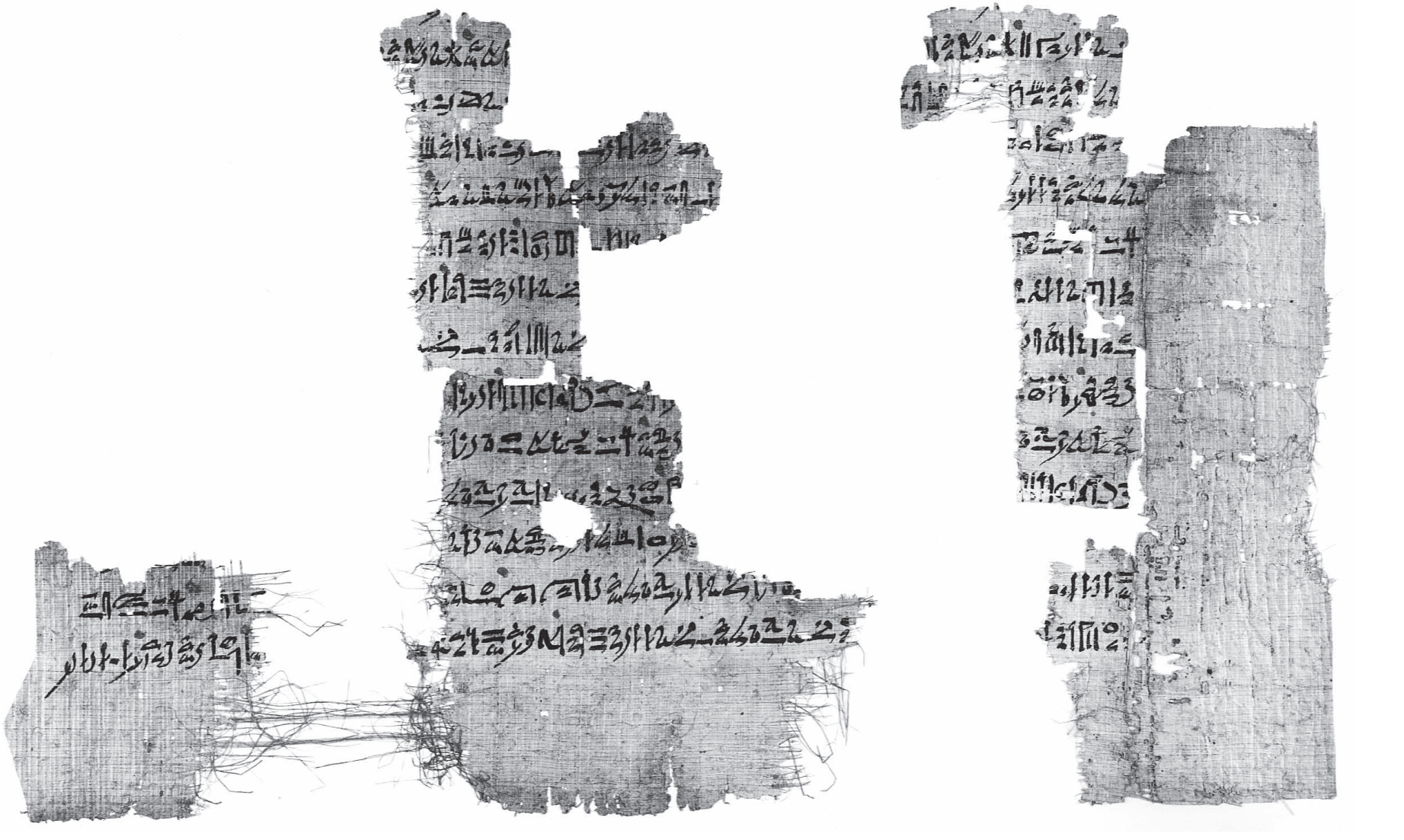

Pl. IV. Le papyrus Amherst IX, page 1 (cliché Pierpont Morgan Library).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

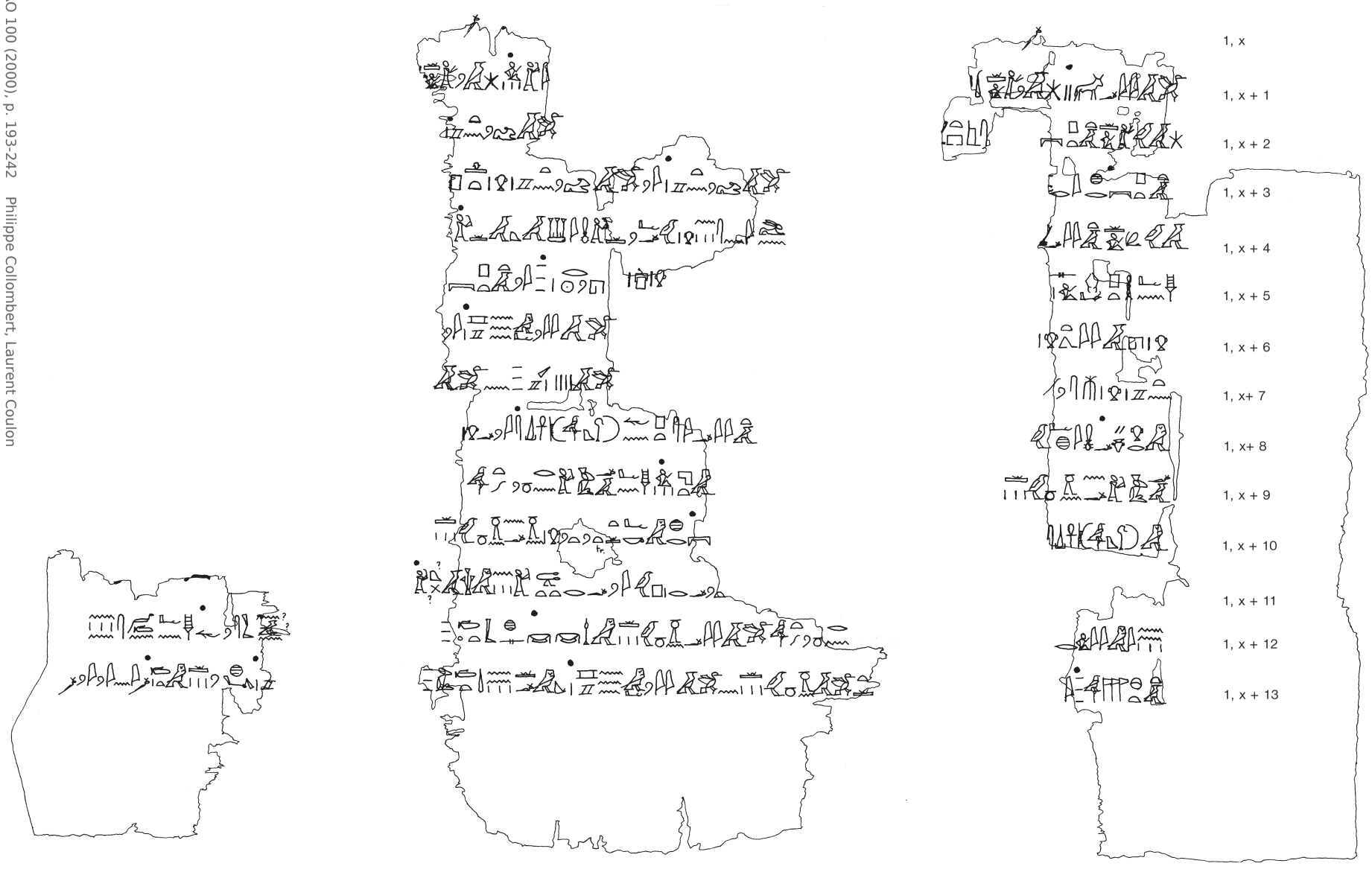

Pl. V. Le papyrus Amherst IX, page 1. Transcription.

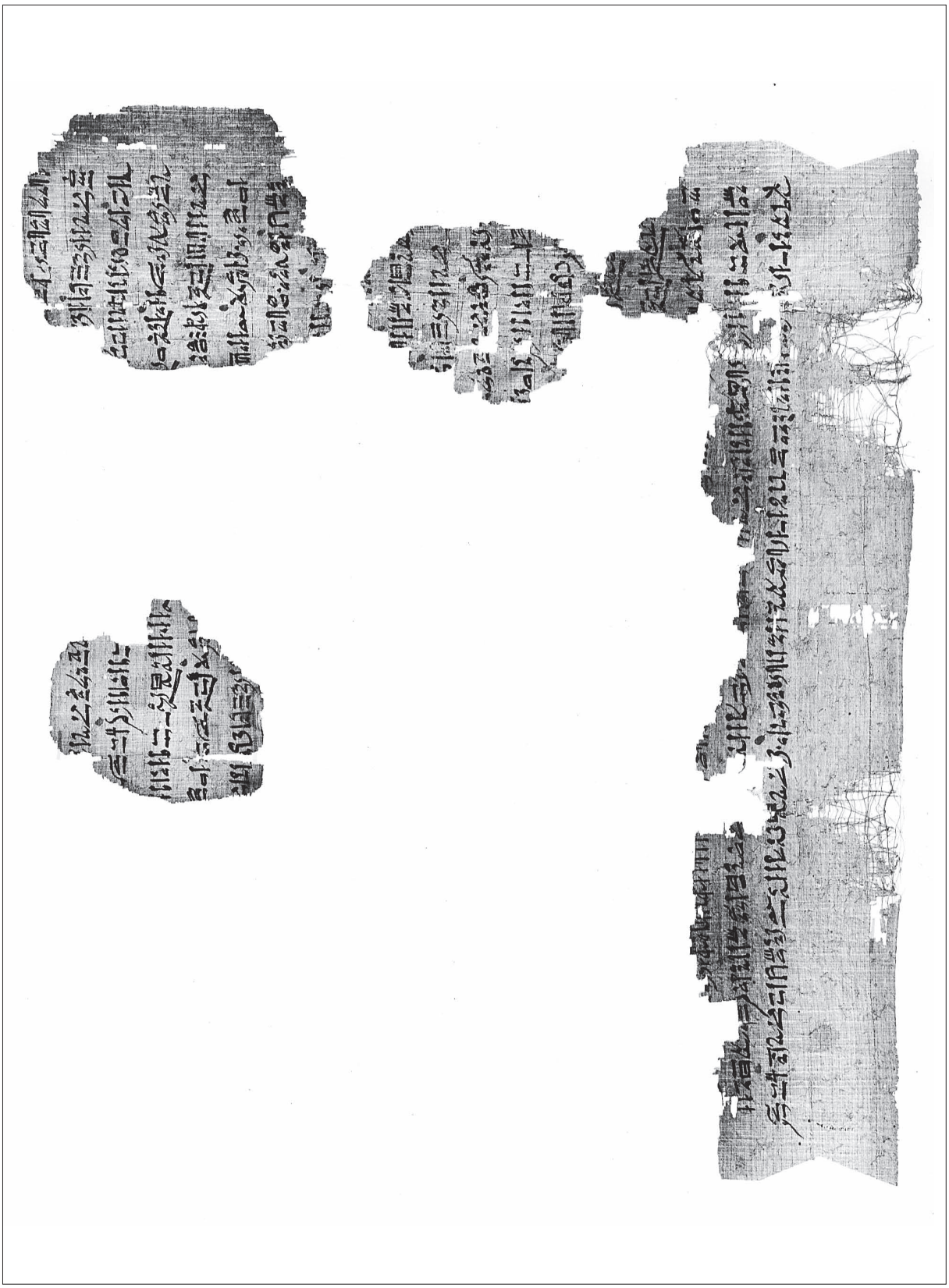

Pl. VI. Le papyrus Amherst IX, page 2 (cliché Pierpont Morgan Library).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
BIFAO en ligne
© IFAO 2026
BIFAO 2000 – Auteur, p. 00-00 MeP du 00/00/2000 Signature de l'auteur
https://www.ifao.egnet.net

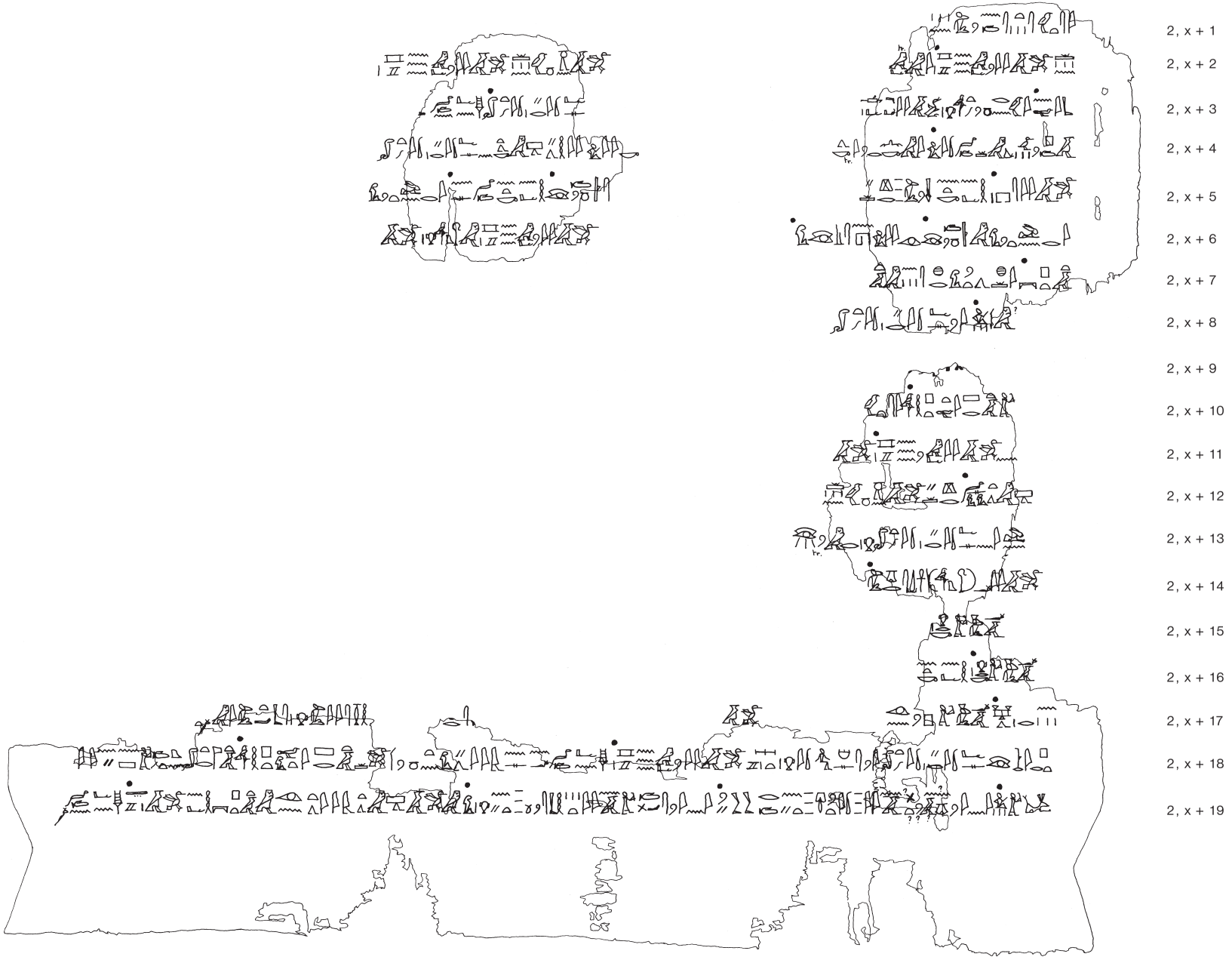

Pl. VII. Le papyrus Amherst IX, page 2. Transcription.

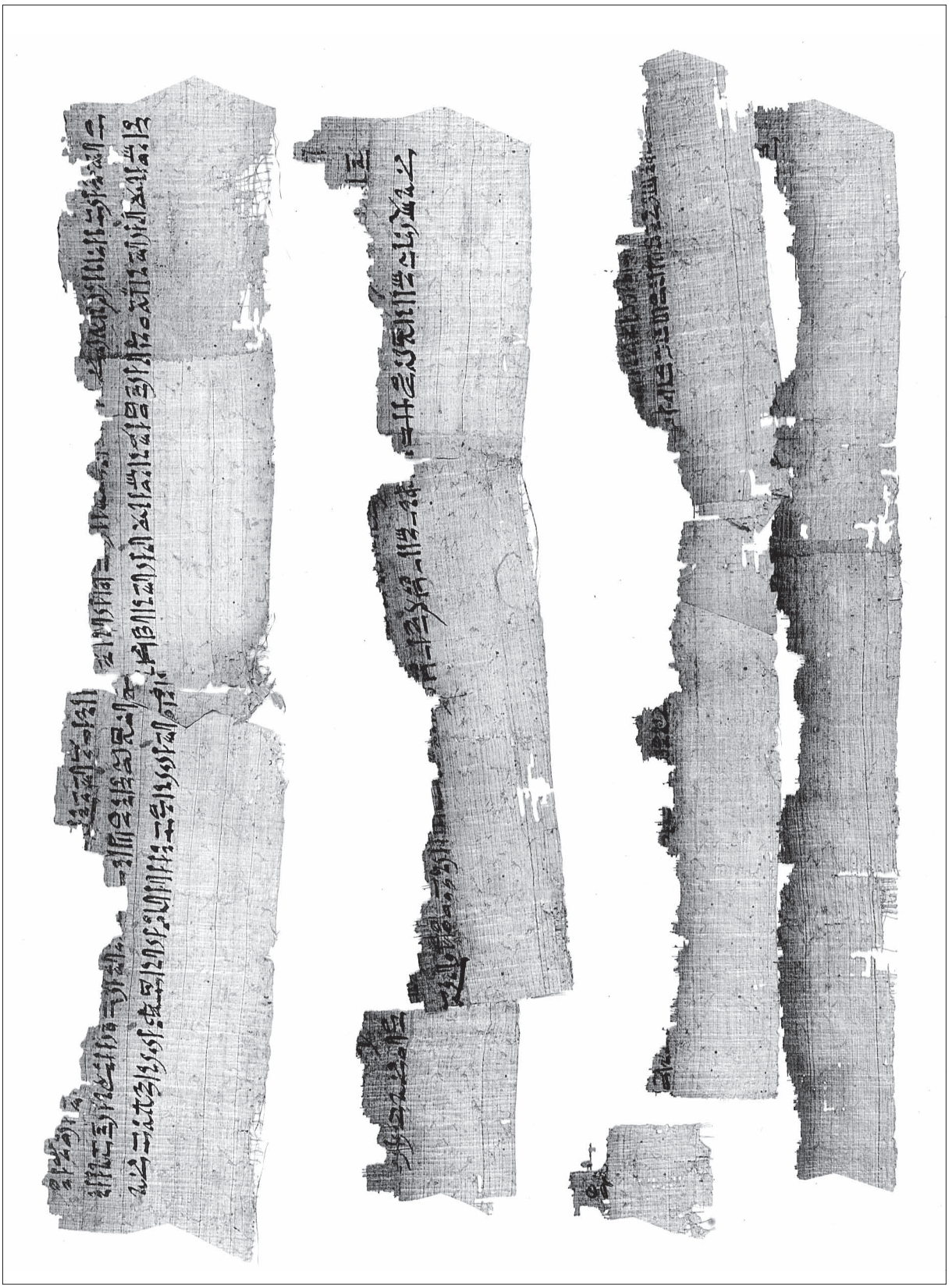

Pl. VIII. Le papyrus Amherst IX, pages 3-6 (cliché Pierpont Morgan Library).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

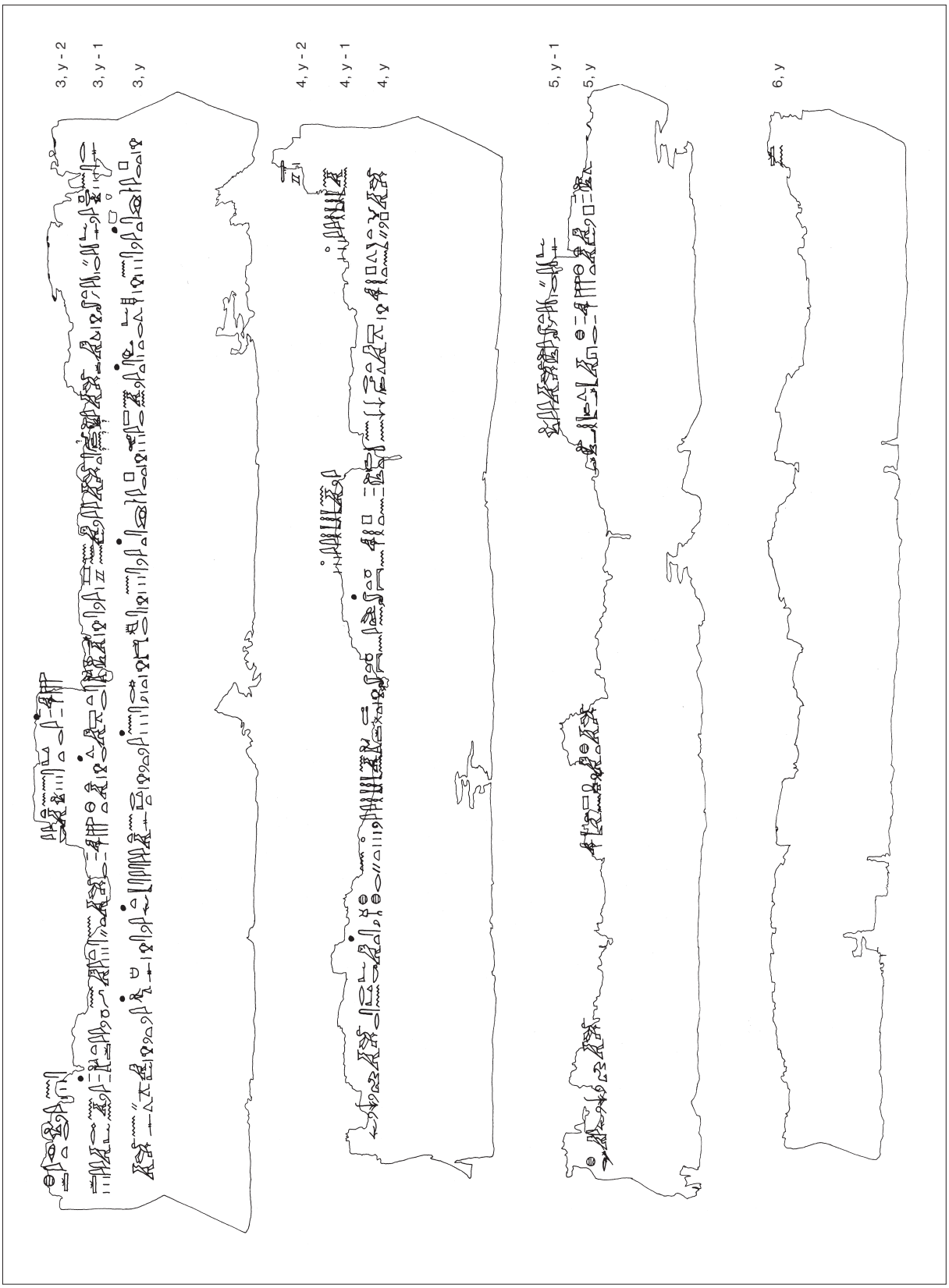

Pl. IX. Le papyrus Amherst IX, pages 3-6. Transcription.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pl. X. Le papyrus Amherst IX, pages 7-10 (cliché Pierpont Morgan Library).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

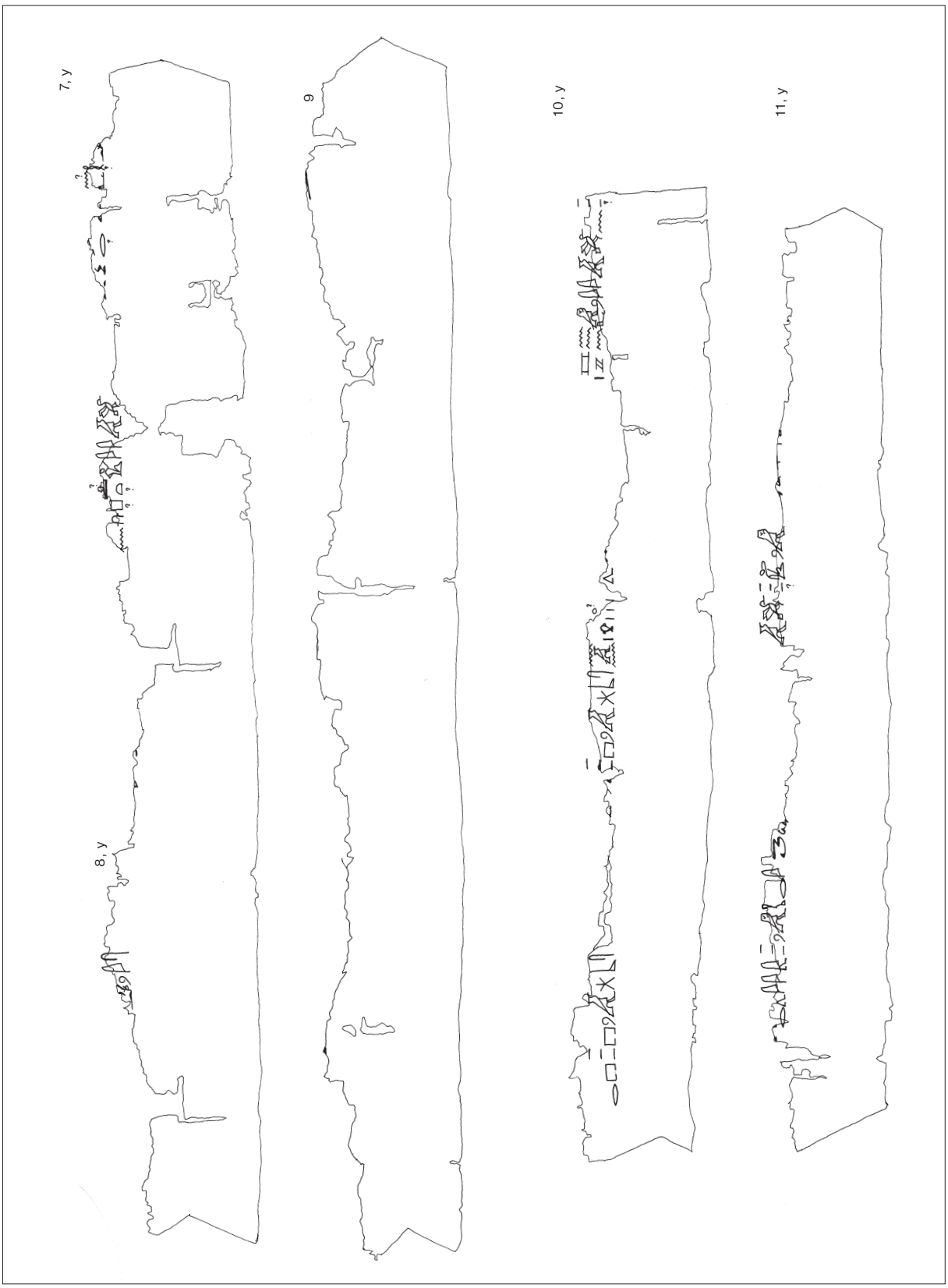

Pl. XI. Le papyrus Amherst IX, pages 7-10. Transcription.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pl. XII. Le papyrus Amherst IX, pages 11-14 (cliché Pierpont Morgan Library).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

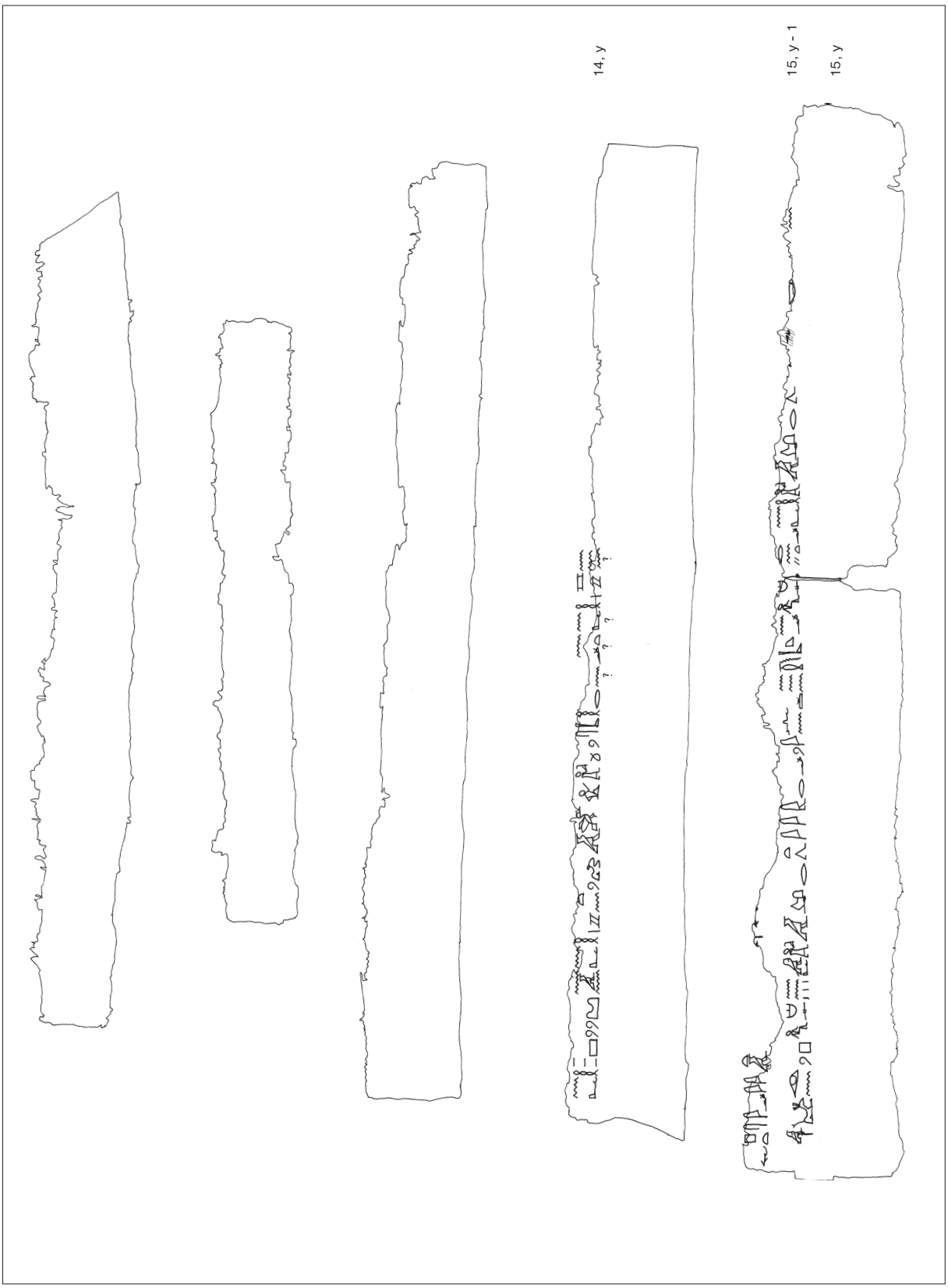

Pl. XIII. Le papyrus Amherst IX, pages 11-14. Transcription.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pl. XIV. Le papyrus Amherst IX, pages 15-18 (cliché Pierpont Morgan Library).

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

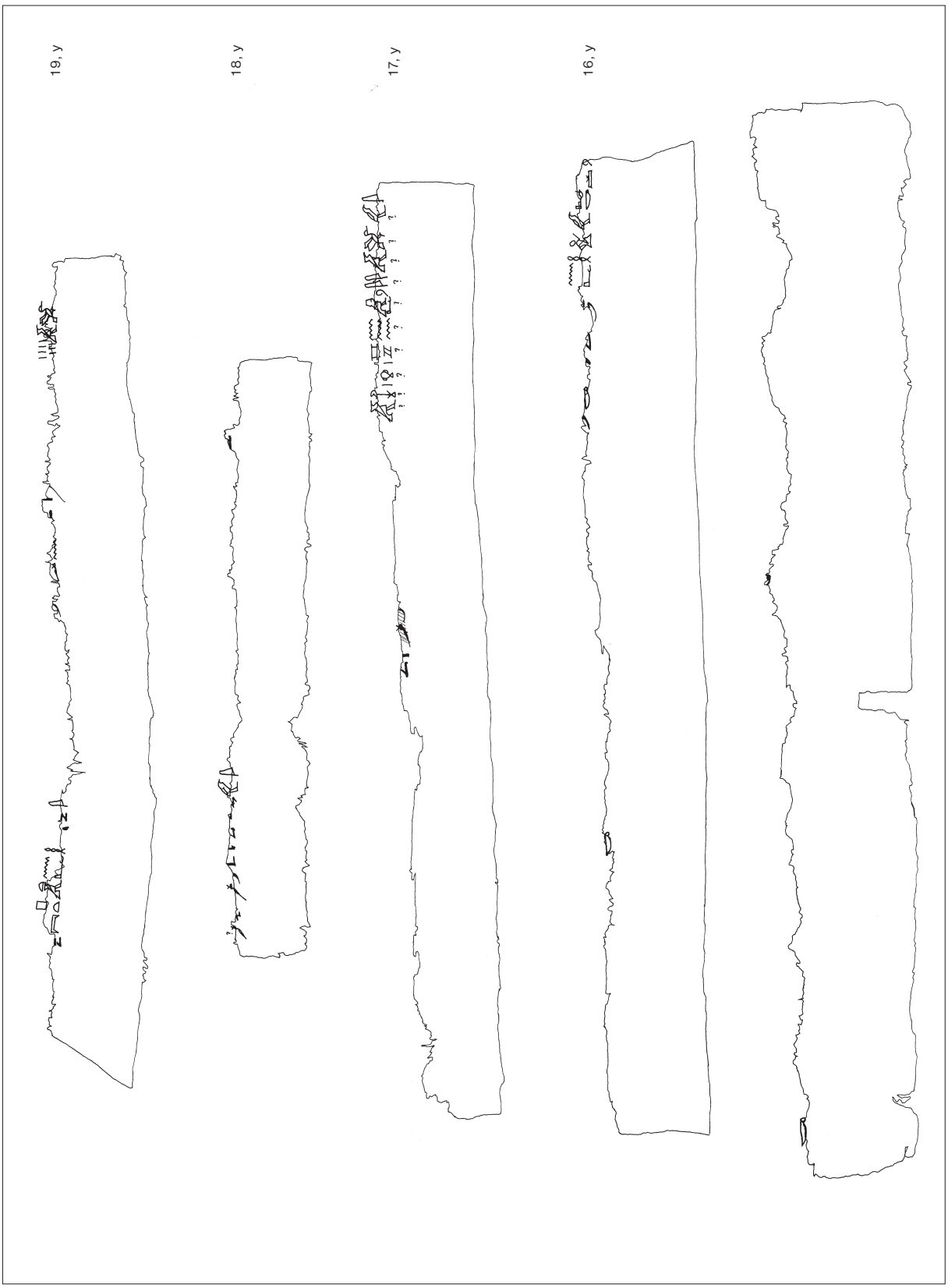

Pl. XV. Le papyrus Amherst IX, pages 15-18. Transcription.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 100 (2000), p. 193-242 Philippe Collombert, Laurent Coulon
Les dieux contre la mer. Le début du "papyrus d'Astarté" (pBN 202)
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Restitution des premières pages du « papyrus d'Astarté »
(avec en gris les pages écrites)

Pl. XVI. Aspect général du « papyrus d'Astarté ».